

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

PUBLICATIONS OFFICIELLES  
ET INFORMATION  
ADMINISTRATIVE





## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de finances est prévue par l'article 51-6° de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document développe l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un budget annexe, qui constitue également une mission (article 18 de la LOLF) et comporte donc plusieurs programmes faisant chacun l'objet d'un projet annuel de performances.

**Cette annexe présente le tableau d'équilibre du budget annexe puis présente et justifie l'évaluation des recettes.**

**Elle récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les emplois demandés pour 2015 en les détaillant par programme et par action. Elle inclut une présentation de la programmation pluriannuelle des crédits, de leur évolution et des principales réformes sur la période 2015-2017. La nomenclature du budget annexe s'inspirant de la comptabilité générale, les crédits ne sont pas présentés par titre et par catégorie.**

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :**

### ■ La présentation des crédits du programme et des dépenses fiscales associées

Les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (comptes du plan comptable applicable au budget annexe). L'évaluation des fonds de concours et attributions de produits attendus en 2015 est précisée.

Le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation (qui figure également dans le tome 2 de l'annexe « Voies et moyens »).

### ■ Le projet annuel de performances qui regroupe

- la présentation stratégique du programme ;
- la présentation des objectifs et des indicateurs de performance ;
- la justification au premier euro des crédits qui développe le contenu physique et financier du programme ainsi que les déterminants de la dépense et présente un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement ;
- une présentation des principaux opérateurs et de leurs emplois (le cas échéant) ;
- la présentation des crédits complets pour chaque action et programme de politique publique et de leur méthode de calcul.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

**Les emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT)**. On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Mission

**PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE** **7**

Présentation de la programmation pluriannuelle 8

Tableau d'équilibre 10

Évaluation des recettes 11

Récapitulation des crédits 14

Programme 623

**ÉDITION ET DIFFUSION** **19**

Présentation stratégique du projet annuel de performances 20

Objectifs et indicateurs de performance 22

Présentation des crédits 28

Justification au premier euro 32

Analyse des coûts du programme et des actions 39

Programme 624

**PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES** **41**

Présentation stratégique du projet annuel de performances 42

Objectifs et indicateurs de performance 44

Présentation des crédits 47

Justification au premier euro 53

Analyse des coûts du programme et des actions 62



### MISSION

---

#### **PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE**

Présentation de la programmation pluriannuelle	8
Tableau d'équilibre	10
Évaluation des recettes	11
Récapitulation des crédits	14

## PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

### PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La stratégie de la mission « Publications officielles et information administrative » s'inscrit dans le double objectif de :

- répondre aux exigences de la loi de programmation des finances publiques n° 2012-1558 du 31 décembre 2012 dans le cadre du triennal 2015-2017 ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique de la direction de l'information légale et administrative (DILA), initié en 2014, pour la période 2015-2017, notamment dans la perspective de l'arrêt de l'impression papier du Journal Officiel et des publications régaliennes au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### Le triennal 2015-2017

Conformément à la loi de programmation des finances publiques citée plus haut, le budget de la direction de l'information légale et administrative s'inscrit pleinement dans l'objectif du Gouvernement de réduction des dépenses publiques d'ici à 2017, avec une baisse des dépenses programmées pour la période 2015-2017 successivement de 5, 10 et 15 %.

#### La stratégie DILA 2014-2017

A partir d'une concertation approfondie menée entre les mois de juin 2013 et mai 2014, deux documents ont été établis :

- la « stratégie DILA 2014-2017 » qui définit un certain nombre d'axes stratégiques ;
- le plan stratégique 2014-2017 qui présente les diverses actions à mettre en œuvre pour mener à bien cette stratégie.

Parmi les principaux axes de la « stratégie DILA 2014-2017 » figure la modernisation du secteur de l'imprimerie avec l'annonce faite par le secrétaire général du Gouvernement, dans sa note du 6 février 2014, de l'arrêt programmé de la publication au format papier du Journal Officiel et des publications régaliennes au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce plan vise également à améliorer l'efficacité des autres missions traditionnelles de la DILA afin de mieux répondre aux nouvelles attentes de ses interlocuteurs par différentes évolutions telles que :

- la modernisation du site Légifrance ;
- l'amélioration de la performance du service d'appel 3939 ;
- l'extension de l'offre multicanal de renseignement administratif ;
- le développement de la transparence économique et financière ;
- la transition numérique de l'éditeur La Documentation française ;
- la réduction des coûts.

En outre, la stratégie de la DILA poursuit l'objectif de devenir un opérateur-clé de l'administration numérique par une participation accrue à la modernisation de l'Etat :

- en contribuant au développement des démarches en ligne ;
- en affirmant son rôle de fournisseur de services informatiques ;
- en développant le métier d'opérateur de données ;
- en modernisant l'offre de services publics en ligne.

Par ailleurs, la DILA s'est engagée dans un vaste programme immobilier sur la période 2015-2017 en y intégrant notamment :

- la fermeture du site du quai Voltaire et la relocalisation des agents et de la librairie de la DILA ;
- le déménagement des agents situés à la Tour Mirabeau et leur implantation sur le site de Ségur.



Ce programme fait actuellement l'objet d'une étude dont les conclusions seront rendues au mois d'octobre prochain.

Dans le cadre du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, la caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA) a souhaité mettre en place un portail internet et un numéro unique d'appel national pour assurer l'information et l'orientation des personnes âgées et leurs proches. Dans ce but, la DILA, dont les compétences spécifiques nécessaires sont reconnues par la gestion du « 3939 – Allô Service Public », a été retenue. Des crédits, versés par fonds de concours en provenance de la CNSA, abondent à cette fin le budget annexe des publications officielles et information administrative.

Enfin, la structure budgétaire du budget annexe a fait l'objet d'un remaniement profond à compter de 2015 pour tenir compte des modalités de gestion constatées depuis la fusion des anciennes direction des Journaux officiels et direction de la Documentation française intervenue en 2011 et permettre plus de visibilité et de souplesse notamment dans la gestion des crédits afférents aux dépenses de personnels, et une fongibilité accrue entre les crédits de fonctionnement et d'investissement.

## TABLEAU D'ÉQUILIBRE

Dépenses		Recettes	
<b>SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES</b>			
Achats	50 462 800	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	204 880 000
Variations des stocks		Variation des stocks (production stockée)	0
Services extérieurs	28 887 698	Production immobilisée	0
Autres services extérieurs	15 711 568	Subventions d'exploitation	0
Impôts, taxes et versements assimilés hors impôts, taxes et versements sur rémunération	150 150	Autres produits de gestion courante	0
Dépenses de personnel, y compris impôts, taxes et versements assimilés basés sur la rémunération des agents	75 403 846	Produits financiers	0
Autres charges de gestion courante	2 807 367	Produits exceptionnels	500 000
Charges financières	200	Reprises sur amortissements et provisions	0
Charges exceptionnelles	31 000	Autres recettes	0
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Excédent d'exploitation	31 925 371		
<b>Total brut de la 1<sup>re</sup> section</b>	<b>205 380 000</b>	<b>Total brut de la 1<sup>re</sup> section</b>	<b>205 380 000</b>
Évaluation FDC et ADP	593 328	Évaluation FDC et ADP	593 328
<b>Total brut y.c. FDC et ADP</b>	<b>205 973 328</b>	<b>Total brut y.c. FDC et ADP</b>	<b>205 973 328</b>
<b>SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>			
Amortissement financier		Reprise du résultat d'exploitation	31 925 371
Acquisition d'immobilisations	15 675 000	Dotations aux amortissements	0
Augmentation de stocks constatée en gestion		Produit brut des emprunts	0
Excédent reversé au Trésor		Autres recettes en capital	0
Utilisation et reprises sur provisions		Diminution de stocks constatée en fin de gestion	0
Autres dépenses en capital			
Augmentation du fonds de roulement	16 250 371	Prélèvement sur le fonds de roulement	0
<b>Total brut de la 2<sup>e</sup> section</b>	<b>31 925 371</b>	<b>Total brut de la 2<sup>e</sup> section</b>	<b>31 925 371</b>
Évaluation FDC et ADP <sup>1</sup>		Évaluation FDC et ADP	
<b>Total brut y.c. FDC et ADP</b>	<b>31 925 371</b>	<b>Total brut y.c. FDC et ADP</b>	<b>31 925 371</b>
<b>Total brut hors FDC et ADP</b>	<b>237 305 371</b>	<b>Total brut hors FDC et ADP</b>	<b>237 305 371</b>
A déduire <sup>2</sup>	-31 925 371	A déduire :	-31 925 371
<b>Total net hors FDC et ADP</b>	<b>205 380 000</b>	<b>Total net hors FDC et ADP</b>	<b>205 380 000</b>
Rappel évaluation FDC et ADP	593 328	Rappel évaluation FDC et ADP	593 328

1 FDC (fonds de concours), ADP (attribution de produits)

2 Résultat d'exploitation et dotation aux amortissements

## ÉVALUATION DES RECETTES

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Numéro des lignes et désignation des recettes		2014	2015	Différence entre 2014 et 2015
7000	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	213 650 000	204 880 000	-8 770 000
7100	Variation des stocks (production stockée)	0	0	0
7200	Production immobilisée	0	0	0
7400	Subventions d'exploitation	0	0	0
7500	Autres produits de gestion courante	0	0	0
7600	Produits financiers	0	0	0
7780	Produits exceptionnels	1 000 000	500 000	-500 000
7800	Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0
7900	Autres recettes	0	0	0
<b>Total recettes nettes de fonctionnement</b>		<b>214 650 000</b>	<b>205 380 000</b>	<b>-9 270 000</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Numéro des lignes et désignation des recettes		2014	2015	Différence entre 2014 et 2015
Reprise du résultat d'exploitation		28 576 731	31 925 371	+3 348 640
9800	Dotations aux amortissements	0	0	0
9300	Diminution de stocks constatée en fin de gestion	0	0	0
9700	Produit brut des emprunts	0	0	0
9900	Autres recettes en capital	0	0	0
Prélèvement sur le fonds de roulement				
<b>Total recettes brutes en capital</b>		<b>28 576 731</b>	<b>31 925 371</b>	<b>+3 348 640</b>
À déduire :				
Reprise du résultat d'exploitation		28 576 731	31 925 371	3 348 640
<b>Total recettes nettes en capital</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Total recettes nettes du budget annexe		<b>214 650 000</b>	<b>205 380 000</b>	<b>-9 270 000</b>
Évaluation FDC et ADP			593 328	+593 328
<b>Total recettes nettes y.c. FDC et ADP</b>		<b>214 650 000</b>	<b>205 973 328</b>	<b>-8 676 672</b>

## Publications officielles et information administrative

Mission

ÉVALUATION DES RECETTES

	PLF 2013	Exécuté 2013	PLF 2014	Prévisions 2014 (révisées)	PLF 2015
Annonces	194 350 000	188 433 163	188 850 000	183 600 000	191 180 000
Associations	3 500 000	4 133 879	3 500 000	3 500 000	4 000 000
Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP)	108 000 000	95 089 681	119 000 000	90 000 000	96 000 000
Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)	2 500 000	4 889 461	3 000 000	5 000 000	5 000 000
Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC)	80 000 000	83 983 472	63 000 000	84 850 000	86 000 000
Journaux officiels (JO)	350 000	336 670	350 000	250 000	180 000
Ventes de publications et abonnements	12 300 000	7 569 053	12 300 000	8 000 000	7 500 000
7011 – Ventes de publications (éditions, brochures...)	9 000 000	4 651 412	9 000 000		5 100 000
7012- Abonnements	2 500 000	2 589 395	2 500 000		2 000 000
7015 – e-Learning	800 000	328 246	800 000		400 000
Ventes diverses	400 000	306 692	400 000	400 000	300 000
70311 – Vente de déchets, vieux papiers, rebuts...	100 000	161 388	100 000		150 000
7071 à 7074 – Ventes diverses (Assemblée nationale, Sénat, UE, dépôts-ventes...)	300 000	145 304	300 000		150 000
Prestations et travaux d'édition	4 500 000	2 937 379	5 000 000	3 000 000	3 400 000
7040 – Travaux d'édition (Bulletins officiels, conventions avec ministères, travaux pour le compte d'autres administrations)	3 500 000	2 627 803	4 000 000		2 500 000
7068 – Diverses prestations de service (dont DIMAP)	1 000 000	309 576	1 000 000		900 000
Autres activités	7 000 000	1 659 900	7 100 000	1 500 000	2 500 000
7085 – Frais de port et frais accessoires	4 000 000	1 065 146	3 800 000		1 500 000
70888 - Autres (licences, push, publicité, e-pub, autres nouveaux produits...)	3 000 000	594 754	3 300 000		1 000 000
Produits exceptionnels divers	0	228 591			
7788 – Produits exceptionnels divers		228 591			
Total des produits identifiés	218 550 000	201 134 778	213 650 000	196 500 000	204 880 000
Valeurs encaissées non identifiées	1 000 000	509 140	1 000 000	500 000	500 000
<b>Total des recettes</b>	<b>219 550 000</b>	<b>201 643 918</b>	<b>214 650 000</b>	<b>197 000 000</b>	<b>205 380 000</b>

Comme les années précédentes, il convient de distinguer pour 2015 d'une part, les prévisions des recettes d'annonces, et d'autre part, les prévisions des autres recettes.

Les recettes d'annonces, qui proviennent des redevances perçues pour la publication d'annonces légales telles que :

- les annonces des associations ;
- les annonces des marchés publics (BOAMP) ;
- les annonces légales et obligatoires (BALO) ;
- les annonces civiles et commerciales (BODACC) ;
- les annonces du Journal Officiel-Lois et Décrets (JOLD)

Les prévisions de recettes d'annonces s'appuient largement pour 2015 sur l'analyse des résultats de 2013 comme le montre le tableau ci-dessus.

C'est ainsi que les prévisions de recettes des annonces du BOAMP ont été revues à la baisse à hauteur de 96 M€ (contre 109 M€ initialement) et la hausse pour les prévisions de recettes des annonces du BODACC avec 86 M€ au lieu de 63,5 M€.

En effet, les recettes des annonces du BOAMP sont de plus en plus confrontées à la réalité d'un marché de plus en plus ouvert à la concurrence alors que les recettes des annonces du BODACC sont confortées par l'abandon de la mise en œuvre d'une mesure qui devait entrer en vigueur dès 2013 et visait l'exonération d'obligations légales pour certaines entreprises.

La perte de recettes liée à l'application de cette mesure avait été chiffrée à 18 M€ pour 2014 et répercutée sur les prévisions de recettes du PLF 2014.

Aujourd'hui, ces prévisions ont été révisées tout comme celles du triennal 2015-2017.

De plus, les bons résultats des recettes 2013 concernant les annonces des associations et du BALO ont conduit la DILA à réviser à la hausse les prévisions correspondantes pour la période 2015-2017.

Compte tenu de ce qui précède, la prévision 2015 pour les recettes d'annonces légales s'élève à 191,2 M€.

Les autres recettes, constituées principalement des ventes de publications et des abonnements, des prestations et travaux d'édition et activités diverses.

Les prévisions 2015 pour les autres recettes reposent également sur les résultats enregistrés en 2013 et sur la prudence compte tenu de l'état du marché.

En conséquence, ces prévisions s'élèvent à 13,7 M€ pour 2015.

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

Programme	Crédits		Emplois
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT (*)
Édition et diffusion	76 989 354	63 718 015	
Pilotage et ressources humaines (libellé modifié)	124 119 835	125 411 614	782
<b>Total</b>	<b>201 109 189</b>	<b>189 129 629</b>	<b>782</b>
<i>Total y.c. dotations aux amortissements, hors résultat d'exploitation et hors variation du fonds de roulement</i>	<b>201 109 189</b>	<b>189 129 629</b>	

(\*) Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

**RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR SECTION ET PROGRAMME****SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES**

Section / Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Édition et diffusion	62 739 354	48 043 015
Pilotage et ressources humaines (libellé modifié)	124 119 835	125 411 614
<b>Total hors résultat d'exploitation</b>	<b>186 859 189</b>	<b>173 454 629</b>

**SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL**

Section / Programme	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Édition et diffusion	14 250 000	15 675 000
Pilotage et ressources humaines (libellé modifié)		
<b>Total hors variation du fonds de roulement</b>	<b>14 250 000</b>	<b>15 675 000</b>

## Publications officielles et information administrative

Mission

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2014	Demandées pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015	Ouverts en LFI pour 2014	Demandés pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015
623 Édition et diffusion (LFI 2014 retraitée)	73 100 000	62 739 354	351 000	61 700 000	48 043 015	351 000
01 Diffusion légale	27 124 407	8 795 000		27 103 037	8 795 000	
02 Information administrative, édition publique et promotion	45 975 593	53 944 354	351 000	34 596 963	39 248 015	351 000
624 Pilotage et ressources humaines (LFI 2014 retraitée)	126 926 299	124 119 835	242 328	124 373 269	125 411 614	242 328
01 Pilotage, modernisation et activités numériques	43 210 812	6 613 879		40 657 782	7 905 658	
02 Promotion et distribution des publications	4 400 000			4 400 000		
03 Dépenses de personnel	79 315 487	74 771 956	242 328	79 315 487	74 771 956	242 328
04 Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels		42 734 000			42 734 000	
<b>Total hors résultat d'exploitation</b>	<b>200 026 299</b>	<b>186 859 189</b>	<b>593 328</b>	<b>186 073 269</b>	<b>173 454 629</b>	<b>593 328</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2014	Demandées pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015	Ouverts en LFI pour 2014	Demandés pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015
623 Édition et diffusion (LFI 2014 retraitée)	5 000 000	14 250 000		6 200 000	15 675 000	
01 Diffusion légale	1 311 538			1 311 538		
02 Information administrative, édition publique et promotion	3 688 462	14 250 000		4 888 462	15 675 000	
624 Pilotage et ressources humaines (LFI 2014 retraitée)	10 000 000			10 300 000		
01 Pilotage, modernisation et activités numériques	10 000 000			10 300 000		
<b>Total hors variation du fonds de roulement</b>	<b>15 000 000</b>	<b>14 250 000</b>		<b>16 500 000</b>	<b>15 675 000</b>	



## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2014	Demandées pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015	Ouverts en LFI pour 2014	Demandés pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015
Achats	57 573 953	51 053 300		57 563 340	50 462 800	
Services extérieurs	41 640 640	40 130 004		27 203 462	28 887 698	
Autres services extérieurs	18 284 013	16 009 789		18 557 848	15 711 568	
Impôts, taxes et versements assimilés hors impôts, taxes et versements sur rémunération	245 150	150 150		245 150	150 150	
Dépenses de personnel, y compris impôts, taxes et versements assimilés basés sur la rémunération des agents	79 315 487	75 403 846		79 315 487	75 403 846	
Autres charges de gestion courante	2 938 464	4 080 900		3 159 390	2 807 367	
Charges financières	183	200		183	200	
Charges exceptionnelles	28 409	31 000		28 409	31 000	
<b>Total hors résultat d'exploitation</b>	<b>200 026 299</b>	<b>186 859 189</b>	<b>593 328</b>	<b>186 073 269</b>	<b>173 454 629</b>	<b>593 328</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2014	Demandées pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015	Ouverts en LFI pour 2014	Demandés pour 2015	FDC et ADP attendus en 2015
Acquisition d'immobilisations	15 000 000	14 250 000		16 500 000	15 675 000	
<b>Total hors variation du fonds de roulement</b>	<b>15 000 000</b>	<b>14 250 000</b>		<b>16 500 000</b>	<b>15 675 000</b>	



## PROGRAMME 623

---

### ÉDITION ET DIFFUSION

MINISTRE CONCERNÉ : MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE

Présentation stratégique du projet annuel de performances	20
Objectifs et indicateurs de performance	22
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	28
Justification au premier euro	32
Analyse des coûts du programme et des actions	39

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Jusqu'en 2014, le programme 623 « Édition et diffusion » du budget annexe « publications officielles et information administrative » regroupait les moyens en crédits et en effectifs correspondants aux activités métiers des anciennes directions des Journaux officiels et de la Documentation française depuis leur fusion en 2010 au sein de la direction de l'information légale et administrative (DILA).

Organisé en deux actions, ce programme supportait les crédits et les effectifs relatifs aux dépenses des activités de diffusion légale (action 1), d'édition et d'information administrative (action 2).

Pour le PLF 2015, il a été décidé de transférer les crédits relatifs aux dépenses de fonctionnement et d'investissement informatiques ainsi que les crédits dédiés à l'action commerciale et à la gestion des ventes du programme 624 « Pilotage et ressources humaines<sup>1</sup> » vers le programme 623, ceci afin d'utiliser au mieux ces crédits au sein d'un seul et même programme et de favoriser notamment la fongibilité entre les crédits de fonctionnement et d'investissement.

En outre, il est procédé à compter du PLF 2015 au transfert sur le programme 624 des crédits de personnel et des ETPT positionnés sur le programme 623 depuis 2010 (435 ETPT).

De plus, les crédits correspondants aux dépenses liées à la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux Officiels (SACI-JO) du programme 623 sont transférés à compter de 2015 sur le programme 624, ceci afin de mieux mesurer l'impact de l'ensemble de ce poste de dépenses.

Ainsi, à compter de 2015, le programme 623 « Edition et diffusion » recouvre les activités suivantes :

- éditions des publications légales ;
- documentation ;
- information régaliennne, administrative et économique multi-canal ;
- produits et services numériques ;
- renseignement administratif par téléphone ;
- imprimerie ;
- maintenance des outils de production ;
- maintenance et hébergement informatiques ;
- investissements immobilier et informatique ;
- action commerciale et logistique des ventes.

Ces activités sont regroupées au sein de deux actions :

- diffusion légale
- information administrative, édition publique et promotion (libellé ainsi modifié à compter de 2015)

Les métiers de la DILA sont les suivants :

- la publication des lois, ordonnances, décrets et autres actes administratifs au Journal officiel de la République française ;
- la publicité des débats parlementaires ;
- la publication des informations contribuant à la transparence de la vie associative, économique et financière (JO associations, BODACC, BALO, BOAMP) ;
- la mise à disposition au public des données qui facilitent l'accès au droit (Légifrance).

<sup>1</sup> Nouvelle appellation à compter de 2015

Le programme 623 développe et enrichit également le portail internet de l'administration française, Service-Public, qui facilite l'accès à tous les sites internet de la sphère publique et permet aux citoyens de connaître leurs droits et obligations et de faciliter leurs démarches administratives quotidiennes.

Il assure en outre le service de renseignements téléphoniques Allo 39-39 et facilite l'accès à la vie publique et au débat public avec ses services et publications sur les questions politiques économiques et sociales.

Par ailleurs, ce programme a pour vocation de moderniser la diffusion légale et de rechercher toujours plus d'efficacité dans la contribution à l'information administrative et la qualité de l'accès au débat public.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Moderniser la diffusion légale en développant l'offre numérique et rendre plus efficace la contribution à l'information administrative</b>
INDICATEUR 1.1	Progression du nombre de visiteurs uniques sur les nouveaux sites internet (site « BOAMP » )
INDICATEUR 1.2	Satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Optimiser la production et la diffusion des données</b>
INDICATEUR 2.1	Coût unitaire de la visite sur les sites « Légifrance » et « Service-Public »
INDICATEUR 2.2	Coût unitaire du renseignement téléphonique sur le "39-39"
INDICATEUR 2.3	Coût moyen de la page imprimée
INDICATEUR 2.4	Attractivité commerciale des publications (nouveau et nouvelles éditions)
INDICATEUR 2.5	Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF n° 1 : Moderniser la diffusion légale en développant l'offre numérique et rendre plus efficace la contribution à l'information administrative

La direction de l'information légale et administrative (DILA) poursuit activement le développement des deux sites internet les plus consultés de l'État : « Légifrance » et « Service-Public ». L'audience de ces deux sites continue de progresser. Ils accueillent chaque mois plus de 15 millions de visiteurs uniques et devraient dépasser 300 millions de visites au total en 2014.

La modernisation de la diffusion légale concerne plusieurs domaines : la mise à disposition sur Légifrance de l'ensemble des sources du droit, notamment les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les traités, les codes, la jurisprudence du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État et de la Cour de cassation ; la saisie à la source des textes et des annonces ; la dématérialisation croissante de l'information. Le développement des accès numériques aux données juridiques se substitue progressivement aux abonnements à l'édition imprimée du JO « Lois et décrets » ; au printemps 2014, le Journal officiel électronique compte près de 70 000 abonnés.

Le second axe de modernisation tracé par le secrétaire général du gouvernement vise à rendre plus efficace la contribution de la DILA à l'information administrative. C'est le site « Service-Public », portail de l'administration française, qui incarne le mieux cette contribution. Le partenariat conclu en 2013 entre la DILA et le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) vise à un renforcement de l'administration électronique (avec une dématérialisation accrue des démarches administratives).

Parallèlement, le centre d'appel interministériel à Metz répond par téléphone aux demandes de renseignements administratifs des usagers qui ne disposent pas d'internet ou recherchent des renseignements plus personnalisés. Plus d'1,3 millions d'appels au service « Allo Service public » (39-39) ont été traités en 2013.

Enfin, la DILA développe l'accès par téléphone mobile à ses principaux sites, et leur accessibilité.

#### INDICATEUR 1.1 : Progression du nombre de visiteurs uniques sur les nouveaux sites internet (site « BOAMP » )

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Nombre de visiteurs sur le site BOAMP	Visiteurs uniques	129 000	149 000	155 000	155 000	160 000	170 000

#### Précisions méthodologiques

Le site internet « boamp.fr » est le portail national des annonceurs de marchés publics (administrations et collectivités publiques). Il est visité à la fois par les annonceurs et les entreprises candidates à la commande publique. Le portail a reçu plus de 3,4 millions de visites en 2013 (+11,5 % par rapport à 2012). Cette progression est due à la mise en ligne, en septembre 2012, d'une nouvelle version du site qui améliore la visibilité des appels d'offre publiés au BOAMP auprès des entreprises.

**Source des données :** Le nombre de visiteurs uniques est l'unité de mesure la plus répandue pour comparer l'audience des sites internet entre eux, y compris dans la sphère publique. L'indicateur du nombre de visiteurs uniques sur le site « boamp.fr » correspond au résultat mensuel moyen, qui est publié ici à partir du suivi effectué mois par mois. Le nombre de visiteurs uniques est mesuré avec l'application Xiti ; l'accès à chaque site par l'utilisateur via une même « adresse IP » n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le mois, quel que soit le nombre total d'accès de l'utilisateur.

**Mode de calcul :** L'indicateur restitue la moyenne des résultats mensuels sur une année et neutralise ainsi les écarts saisonniers.

**Commentaires :** La volonté du gouvernement d'élargir et d'améliorer l'accès des entreprises à la commande publique conduit la DILA à de nouveaux développements de ce site.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision de 2014, d'atteindre 155 000 visiteurs uniques est réaliste, en regard des résultats 2012 et 2013 et des améliorations apportées au site : notamment, la possibilité pour les entreprises de recevoir des informations ciblées, ainsi que la possibilité de déposer sur le site des dossiers de candidature depuis 2013. A partir de 2015 jusqu'en 2017, la progression des visiteurs uniques sera soutenue par des nouvelles améliorations prévues sur le site, telles que le renforcement des fonctionnalités de veille sur les appels d'offres par l'amélioration du moteur de recherche ; une aide à la compréhension des appels d'offres par la publication de statistiques sectorielles et géographiques sur la commande publique, de guides de bonnes pratiques et d'aides à l'utilisation du site ; ainsi qu'un annuaire pour faciliter la mise en relation des entreprises et des acheteurs publics.

### INDICATEUR 1.2 : Satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Taux de satisfaction des visiteurs	%	95,5	95,5	95,5	95,5	95	95
Nombre total de visites sur le portail "service-public.fr"	millions	145,7	217,5	200	210	221	240
Nombre total de visites "satisfaites" sur le portail "service-public.fr"	millions	139	207,7	191	201	210	228

#### Précisions méthodologiques

**Source des données :** L'indicateur de satisfaction des visiteurs du portail internet de l'administration française « Service-Public.fr » associe 2 éléments significatifs : le taux de satisfaction des usagers, mesuré à partir d'un questionnaire détaillé, et le nombre annuel des visites, pour déterminer le nombre total de « visites satisfaites ». C'est à la fois un indicateur de performance par la progression du nombre de visites (+49 % en 2013), et un indicateur de qualité par le taux de satisfaction (qui sert de coefficient). Le taux de satisfaction des visiteurs du site a été mesuré lors d'une enquête statistique externe (par Harris Interactive) réalisée au cours de l'automne 2012 (8 300 réponses). Le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de « marquage » Xiti et certifié par l'Office de justification de la diffusion (OJD).

**Mode de calcul :** Pour déterminer le nombre de visites satisfaites, le nombre annuel de visites est multiplié par le taux de satisfaction des usagers.

Commentaires : L'enquête statistique auprès des usagers est menée tous les 2 ans environ ; elle comprend aussi des questions portant sur des éléments qualitatifs utiles pour faire évoluer le site. La prochaine enquête est prévue dans le courant du second semestre 2014.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le taux de satisfaction des visiteurs pour la prévision 2014 est celui issu de l'enquête réalisée en 2012. La nouvelle enquête étant prévue pour la fin 2014, les prévisions de 2015 à 2017 reposent sur une éventuelle modification à la baisse du taux de satisfaction compte tenu des changements importants à venir qui risquent de perturber momentanément les repères habituels de navigation des usagers.

En effet, dans le cadre du partenariat conclu avec le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP), un projet de repositionnement de « Service-Public.fr » est en cours, incluant une refonte du parcours proposé aux usagers dans l'accès aux informations et aux démarches administratives, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux services en ligne, en lien avec d'autres administrations. En mettant en avant d'autres sites publics pour accomplir ces démarches, le projet pourrait avoir pour conséquence de ralentir le rythme de progression antérieure du nombre de visites.

Même si ce travail de « refonte » vise à produire un site plus efficace pour l'utilisateur à l'horizon 2015, il n'en reste pas moins que l'environnement numérique de ce site se construira sur une base plus étroite comprenant des usages et des accès nouveaux à l'information administrative et aux démarches en ligne.

En effet, le développement de l'open data et du big data permettra une diversification du mode de transmission de l'information vers l'utilisateur, ou des usagers et des entreprises vers l'administration, sans passer systématiquement par un site internet unique. Notamment, le programme « Dites-le nous une fois » permettrait de mutualiser entre collectivités publiques les données communiquées à l'une d'entre elles. Les prévisions du nombre de visites de 2015 à 2017 tiennent compte des conséquences de cette évolution.

Toutefois, l'utilité du site pour les usagers est confirmée et la notoriété du site reste importante.

**OBJECTIF n° 2 : Optimiser la production et la diffusion des données**

La DILA est l'opérateur de 3 services publics majeurs de la diffusion légale et de l'information administrative des usagers : avec les sites internet « Légifrance » ( pierre angulaire du service public de l'accès gratuit au droit), « Service-Public » (centré sur les droits et démarches du citoyen et l'orientation parmi les services administratifs nationaux et locaux) et le service de renseignement téléphonique « Allo Service public » (39-39).

L'objectif commun à ces 3 services publics est d'apporter une réponse efficace et de qualité aux usagers à coût optimal, notamment en maîtrisant les dépenses correspondantes, en proportion du volume des demandes. Cet objectif est suivi en mesurant le coût unitaire par visite, sur les 2 sites internet, et le coût unitaire du renseignement téléphonique. Il permet de suivre l'évolution de l'efficacité socio-économique de ce dispositif (le plus consulté des sites publics) et les efforts de réduction ou de limitation des coûts de sa mise à disposition.

Simultanément, la DILA suit 2 autres indicateurs : la maîtrise des coûts de la chaîne d'impression (suite à l'installation de la nouvelle rotative) ; l'attractivité commerciale des publications éditées ; et, à partir de 2015, un nouvel indicateur de sa contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique, sur le site internet des appels d'offre publics BOAMP.fr.

**INDICATEUR 2.1 : Coût unitaire de la visite sur les sites « Légifrance » et « Service-Public »**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Coût unitaire de la visite sur le site Légifrance	€	0,26	0,20	0,29	0,22	0,21	0,25
Coût unitaire de la visite sur le portail Service-Public	€	0,033	0,02	0,045	0,035	0,04	0,05

**Précisions méthodologiques**

Source des données : Le coût unitaire de la visite sur chaque site est établi à partir des données détaillées de comptabilité analytique, hors contributions aux contenus pouvant provenir d'autres départements ministériels. La méthodologie utilisée depuis 2010 est la suivante :

Au numérateur : coûts complets de production et de diffusion des différentes rubriques extraits de la comptabilité analytique, intégrant notamment les coûts de développement et de gestion du site (outils logiciels, par exemple), les coûts de consultation (hébergement), ainsi que les coûts de personnel imputables à la gestion et à la consultation du portail. Depuis 2010, les coûts de production et mise en forme des contenus du Journal officiel sont partagés entre les produits imprimés et les produits numériques pour le site Légifrance.

Au dénominateur : nombre annuel de visites sur chaque site, mesuré via l'application « Xiti ».

**JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE**

1) Le coût unitaire de la visite sur « Légifrance » s'appuie sur un partage équilibré des charges de production des informations entre le site internet et le Journal officiel imprimé ; ce partage est stable depuis la modification de l'indicateur en 2010. En effet, le site Légifrance n'est plus un « produit dérivé » du JO papier, mais un produit internet à part entière. La répartition des coûts directs et indirects est ainsi plus équilibrée.

Le coût unitaire de la visite sur Légifrance a été moins élevé que prévu en 2013 (0,20 €) grâce à la maîtrise des coûts (19,6 M€), à la modération des investissements informatiques et à la progression du nombre de visites (+17 %, à plus de 98 millions). Les prévisions pour 2014 (révisée), 2015 (initiale) et 2017 (nouvelle année cible) tiennent compte des résultats constatés, d'une part, et d'investissements supplémentaires en cours ou en projet pour ces 3 années. Plusieurs améliorations sont nécessaires, notamment en termes d'accessibilité, ainsi que des mises à niveau indispensables pour la sécurité du site. Le coût unitaire devrait cependant rester inférieur ou égal à 0,25 €, si la progression du nombre de visites (98,6 millions en 2013) se poursuit pendant ces 3 années, pour atteindre ou dépasser 120 millions de visites en 2017.



2) Le coût unitaire de la visite sur « Service-Public » s'appuie sur les coûts complets (directs et indirects) du portail (cf. supra), y compris ceux des personnels qui contribuent à la conception, la production et la diffusion, soit environ 4,1 M€ en 2013. Le coût unitaire a diminué sensiblement en 2013 (2 centimes seulement) sous le double effet de la diminution des dépenses informatiques et de la forte progression des visites, qui ont dépassé le chiffre de 215 millions (contre 145 millions en 2012). Les investissements augmentent à nouveau en 2014 et devraient progresser en 2015 et 2016 avec des dépenses de support logistique à mon.service-public, de mise à niveau technique du site, d'amélioration des contenus et de modernisation des démarches en ligne, en partenariat avec le SGMAP. La DILA est partie prenante dans plusieurs orientations ministérielles en faveur de la simplification, tant pour les entreprises que pour les particuliers (« Dites-le nous une fois » ; « Mes démarches en ligne »).

Malgré l'augmentation des dépenses (dont une part de dépenses de personnel, suite au transfert de 12 agents SGMAP), la prévision du coût unitaire est révisée à 3,5 centimes par visite pour 2014, grâce à la progression de la fréquentation enregistrée en 2013 et début 2014. La prévision pour 2015 est relevée à 4 centimes, du fait - principalement - d'un étalement des dépenses initialement prévues.

La cible 2017 est fixée à 5 centimes par visite, mais le budget prévisionnel 2017 imputable au site Service-Public et aux démarches en ligne n'est pas encore arrêté. Des formules de mutualisation de la collecte des données personnelles avec d'autres collectivités publiques (et de mutualisation des coûts de gestion) sont étudiées actuellement, tandis que se développent de nouveaux usages.

## INDICATEUR 2.2 : Coût unitaire du renseignement téléphonique sur le "39-39"

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Coût unitaire d'un renseignement par téléphone	€	4,89	5,20	4,80	5,20	5,30	5,50

### Précisions méthodologiques

Source des données : Le coût unitaire du renseignement téléphonique sur le « 39-39 » s'appuie sur les statistiques mensuelles détaillées des appels téléphoniques reçus et traités (gérées par un automate) et sur les résultats des travaux de comptabilité analytique. Il inclut à la fois le coût des appels traités sur la plateforme externalisée pour les réponses de « premier niveau » (plus de 1,3 millions d'appels en 2013), le coût des appels traités au centre d'appel de Metz, pour les réponses expertes de « deuxième niveau », et le coût de gestion et de supervision du dispositif. Les coûts des personnels d'autres ministères mis à disposition au centre d'appel de Metz - non connus et non supportés par la DILA - ne sont pas encore pris en compte.

Mode de calcul : Les coûts totaux sont divisés par le nombre d'appels traités.

Commentaires : Le renouvellement du marché avec un prestataire, sur le niveau 1, est en cours.

### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le coût unitaire a augmenté en 2013 à 5,20 euros sous le triple effet d'une hausse annuelle des tarifs du prestataire dans le cadre du marché de réponses de 1<sup>er</sup> niveau (renseignements standards), de dépenses supplémentaires supportées pour l'enrichissement et la maintenance de la base de connaissance et, au centre interministériel de Metz (niveau expert), pour la documentation juridique en ligne des téléconseillers, et enfin de la baisse du nombre d'appels traités.

La prévision 2014 s'appuie sur une hypothèse de stabilisation du coût unitaire. A partir de 2015, les prévisions tiennent compte du renouvellement du marché qui pourrait engendrer une augmentation du coût des prestations et des frais de mise en service de la solution technique. Par ailleurs, l'objectif du service du renseignement téléphonique du 39-39 n'étant pas de chercher à accroître le nombre d'appels mais plutôt de privilégier la qualité du service rendu, des investissements pour le développement qualitatif sont à prévoir d'ici 2017, ce qui aurait pour conséquence de faire augmenter le coût unitaire. Enfin l'extension des appels transmis par les préfetures s'accompagnera de coûts supplémentaires pour la DILA.

**INDICATEUR 2.3 : Coût moyen de la page imprimée**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Coût moyen de la page imprimée	€	n d	0,036	0,039	0,036	0,035	0,034

**Précisions méthodologiques**

Bien que le nouvel indicateur du coût moyen de la page imprimée conserve le même numéro, il est très différent de l'indicateur précédent du coût moyen de traitement de la page PDF. Le périmètre de l'indicateur précédent recouvrait les frais de mise en forme des textes législatifs et réglementaires et de conception des fichiers ou pages PDF en format numérique en amont de l'impression elle-même, tandis que le nouvel indicateur recouvre un périmètre de coûts en grande partie distinct, incluant à la fois les charges de l'atelier graphique et les coûts d'impression et de tirage à l'imprimerie de la DILA (équipée d'une nouvelle rotative).

**Source des données :** Les données sont issues de la comptabilité analytique de la DILA et comprennent principalement : les dépenses de personnel du bureau de fabrication, de l'atelier graphique, de l'imprimerie, de l'atelier de finition et d'expédition et de l'atelier de maintenance des machines de production ; les amortissements des machines ; les consommations de matières premières et fournitures consommables (papiers, plaques et films, encres...) ; les réparations ; les emballages ; soit environ 25 M€ en 2013.

**Mode de calcul :** L'ensemble des coûts énumérés ci-dessus, bien délimités pour le calcul de l'indicateur, est divisé par le nombre de pages imprimées (en tenant compte des tirages en plusieurs couleurs), quel que soit le format. L'impression de pages de formats différents compte à chaque fois pour une page, mais l'impression en quadrichromie compte pour 4 pages ; soit un total d'environ 683 millions de pages en 2013.

**Commentaires :** Après la baisse importante des tirages au cours des dernières années (liée à la dématérialisation), y compris l'arrêt de l'impression du bulletin officiel des annonces de marchés publics en janvier 2012, l'objectif de la direction est de favoriser l'augmentation du nombre de pages imprimées, en démarchant les administrations et collectivités publiques pour de nouveaux travaux d'impression.

Cet indicateur sera suivi jusqu'en 2016 du fait de l'arrêt du Journal Officiel « papier » prévu fin 2016. Celui-ci représente encore environ 30% de la production totale. Ce changement remettant en cause le périmètre de l'indicateur, celui-ci sera abandonné en 2017, selon toute vraisemblance.

**JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE**

Ce nouvel indicateur formulé en 2014 est significatif du changement de modèle progressif de l'imprimerie de la DILA, qui correspond à la montée en charge de la nouvelle rotative. La progression des travaux de qualité supérieure en quadrichromie traduit une évolution du modèle « presse » vers celui de l'imprimerie de « labeur ».

La prévision 2014 se maintient au même niveau que le réalisé 2013, soit 0,036 euros. Courant 2014, la démarche commerciale a été amplifiée auprès des administrations pour faire connaître l'imprimerie de la DILA, son savoir-faire et son catalogue de prestations graphiques afin d'élargir le portefeuille de clients. Par conséquent, Les prévisions pour 2015 et 2016 de l'indicateur du coût moyen de la page imprimée s'appuient à la fois sur la maîtrise des coûts de mise en page, d'impression et de maintenance, d'une part, et sur la progression du nombre de pages imprimées (tirées), d'autre part.

**INDICATEUR 2.4 : Attractivité commerciale des publications (nouveau et nouvelles éditions)**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Chiffre d'affaires moyen par titre	Milliers d'euros	24,8	22,7	24,6	24,6	24	23

**Précisions méthodologiques**

La DILA est l'éditeur public de référence dans les domaines des sciences juridiques et des sciences humaines et sociales. Si les usages numériques se développent rapidement, le maintien de l'attractivité commerciale de ses publications auprès d'un large public (et des bibliothèques et des centres de documentation) constitue encore un gage de la performance de la politique éditoriale de la DILA et de la valeur ajoutée des contenus éditoriaux proposés à une clientèle très variée.

**Source des données :** Mis en œuvre il y a plus de 7 ans (modifié en 2009), l'indicateur mesure l'attractivité commerciale à partir du chiffre d'affaires moyen des 100 meilleures nouvelles publications éditées chaque année sous les marques « Documentation française » ou « Journaux officiels » (ouvrages et périodiques, hors édition des Lois et décrets et hors publications des autres administrations). Les ventes – extraites de l'application statistique commerciale – incluent l'ensemble des réseaux et facturations, y compris les ventes par abonnement.

**Mode de calcul :** L'indicateur comprend au numérateur le chiffre d'affaires cumulé des 100 premières publications (nouveau et nouvelles éditions) et au dénominateur le chiffre 100.

**Commentaires :** Les publications des autres administrations, dont la commercialité ne dépend pas de la DILA, ne sont pas prises en compte.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

L'objectif est de faire progresser le chiffre d'affaires moyen des nouveautés pour donner une dynamique supplémentaire à l'édition et à la diffusion des publications de la DILA et ainsi élargir son public. La politique éditoriale est orientée depuis 2010 vers des publics plus larges et les actions de promotion ont été diversifiées.

Après une baisse de l'indicateur en 2011 (-9 %), le chiffre d'affaires moyen est remonté à son plus haut niveau en 2012 à 24,8 K€, avant de faiblir en 2013 à 22,7 K€. Malgré le renouvellement de l'offre éditoriale, les résultats annuels sont inégaux ; certaines années étant plus propices, notamment en cas d'élections nationales. Mais la tendance de long terme n'est pas favorable pour les livres de sciences humaines, dont les sciences juridiques.

La prévision d'un regain en 2014 est maintenue, grâce au succès du Code électoral et de nouveautés bien ciblées dans plusieurs collections, dont la collection « Doc en poche », ou dans les revues périodiques.

Comme en 2011 et 2013, un recul est à craindre en 2015 – année sans élection nationale – si la tendance de long terme à l'érosion se confirme. Face à la concurrence indirecte des données et contenus disponibles sur internet, la DILA développe des versions numériques de ses principaux produits, et l'impression à la demande, mais la vente sur ces nouveaux supports n'a pas suffi à éviter l'érosion en 2013, et ne progresse que lentement. La prévision 2015 est donc revue à la baisse à 24 K€ et la nouvelle cible 2017 est fixée provisoirement à 23 K€ dans l'attente de projets pour le lancement – ou non – de nouveaux produits ou collections, susceptibles de trouver de nouveaux publics.

### INDICATEUR 2.5 : Contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nombre	21 100	62 900		90 000	110 000	135 000

#### Précisions méthodologiques

La nouvelle version du site BOAMP.fr ouverte en septembre 2012, offre de nouvelles fonctionnalités aux annonceurs de marchés publics et aux entreprises candidates. La DILA permet aux entreprises de toute taille de mieux s'identifier sur le site et d'y ouvrir gratuitement un compte pour recevoir automatiquement des alertes ciblées sur les appels d'offre déposés par les administrations et les collectivités publiques pour pouvoir candidater plus facilement.

Source des données : La mesure des comptes ouverts par les entreprises est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Le nombre total de comptes ouverts depuis 2012.

Commentaires : Ce nouvel indicateur répond indirectement à la recommandation du rapport Warsmann de développer et faciliter l'accès des PME à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offre publics et à informer un nombre croissant de PME et TPE.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le nombre de comptes ouverts depuis 2012, soit 62 900 à fin 2013, ne cesse de croître. La cible 2017, d'ouvrir 135 000 comptes d'entreprises sur le site du BOAMP.fr - qui reçoit chaque année plus de 200 000 annonces de marchés publics -, est en lien avec l'intérêt croissant des PME et TPE pour les appels d'offre. Cette cible correspondrait à un taux élevé de notoriété et d'utilisation du site par les entreprises.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

### 2015 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS DEMANDÉS

#### 2015 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action		Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01	Diffusion légale	8 795 000		8 795 000	
02	Information administrative, édition publique et promotion (libellé modifié)	53 944 354	14 250 000	68 194 354	351 000
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>		<b>62 739 354</b>	<b>14 250 000</b>	<b>76 989 354</b>	<b>351 000</b>

#### 2015 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action		Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01	Diffusion légale	8 795 000		8 795 000	
02	Information administrative, édition publique et promotion (libellé modifié)	39 248 015	15 675 000	54 923 015	351 000
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>		<b>48 043 015</b>	<b>15 675 000</b>	<b>63 718 015</b>	<b>351 000</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET NATURE

## ACTION n° 01 : Diffusion légale

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	19 559 000	19 559 000	2 619 000	2 619 000
Services extérieurs	741 236	719 064		
Autres services extérieurs	6 824 171	6 824 973	6 176 000	6 176 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	<b>27 124 407</b>	<b>27 103 037</b>	<b>8 795 000</b>	<b>8 795 000</b>
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>	<b>27 124 407</b>	<b>27 103 037</b>	<b>8 795 000</b>	<b>8 795 000</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Acquisition d'immobilisations	1 311 538	1 311 538		
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP	<b>1 311 538</b>	<b>1 311 538</b>		
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP</b>	<b>1 311 538</b>	<b>1 311 538</b>		

## ACTION n° 02 : Information administrative, édition publique et promotion (libellé modifié)

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	15 852 642	15 845 600	4 853 800	4 193 300
Services extérieurs	26 486 496	15 102 367	39 472 704	26 806 398
Autres services extérieurs	2 368 305	2 380 846	5 392 000	5 296 000
Impôts, taxes et versements assimilés hors impôts, taxes et versements sur rémunération	245 150	245 150	150 150	150 150
Autres charges de gestion courante	1 023 000	1 023 000	4 075 700	2 802 167
<b>Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP</b>	<b>45 975 593</b>	<b>34 596 963</b>	<b>53 944 354</b>	<b>39 248 015</b>
FDC et ADP prévus			351 000	351 000
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>	<b>45 975 593</b>	<b>34 596 963</b>	<b>54 295 354</b>	<b>39 599 015</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Acquisition d'immobilisations	3 688 462	4 888 462	14 250 000	15 675 000
<b>Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP</b>	<b>3 688 462</b>	<b>4 888 462</b>	<b>14 250 000</b>	<b>15 675 000</b>
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP</b>	<b>3 688 462</b>	<b>4 888 462</b>	<b>14 250 000</b>	<b>15 675 000</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2014 retraitée	Demandées pour 2015	Ouverts en LFI pour 2014 retraitée	Demandés pour 2015
Achats	35 411 642	7 472 800	35 404 600	6 812 300
Services extérieurs	27 227 732	39 472 704	15 821 431	26 806 398
Autres services extérieurs	9 192 476	11 568 000	9 205 819	11 472 000
Impôts, taxes et versements assimilés hors impôts, taxes et versements sur rémunération	245 150	150 150	245 150	150 150
Autres charges de gestion courante	1 023 000	4 075 700	1 023 000	2 802 167
<b>Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP</b>	<b>73 100 000</b>	<b>62 739 354</b>	<b>61 700 000</b>	<b>48 043 015</b>
FDC et ADP prévus		351 000		351 000

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2014 retraitée	Demandées pour 2015	Ouverts en LFI pour 2014 retraitée	Demandés pour 2015
Acquisition d'immobilisations	5 000 000	14 250 000	6 200 000	15 675 000
<b>Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP</b>	<b>5 000 000</b>	<b>14 250 000</b>	<b>6 200 000</b>	<b>15 675 000</b>
FDC et ADP prévus				

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total
01 Diffusion légale		8 795 000	<b>8 795 000</b>		8 795 000	<b>8 795 000</b>
02 Information administrative, édition publique et promotion (libellé modifié)		68 194 354	<b>68 194 354</b>		54 923 015	<b>54 923 015</b>
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>		<b>76 989 354</b>	<b>76 989 354</b>		<b>63 718 015</b>	<b>63 718 015</b>



## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

### ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2014

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2013 (RAP 2013)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2013 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2013	AE LFI 2014 + reports 2013 vers 2014 + prévision de FDC et ADP +LFR-I 2014	CP LFI 2014 + reports 2013 vers 2014 + prévision de FDC et ADP +LFR-I 2014	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2014
10 126 313		81 851 682	70 093 000	46 064 753

### ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP au-delà de 2017
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2014	CP demandés sur AE antérieures à 2015 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2016 sur AE antérieures à 2015	Estimation des CP 2017 sur AE antérieures à 2015	Estimation des CP au-delà de 2017 sur AE antérieures à 2015
46 064 753	22 490 359 0	12 455 651	6 667 149	4 451 594
AE nouvelles pour 2015 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2015 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2016 sur AE nouvelles en 2015	Estimation des CP 2017 sur AE nouvelles en 2015	Estimation des CP au-delà de 2017 sur AE nouvelles en 2015
76 989 354 351 000	41 227 656 351 000	17 116 324	10 074 606	8 570 768
<b>Totaux</b>	<b>64 069 015</b>	<b>29 571 975</b>	<b>16 741 755</b>	<b>13 022 362</b>

### CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENTS SUR AE 2015

CP 2015 demandés sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP 2016 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP 2017 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP au-delà de 2017 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015
53,8 %	22,1 %	13 %	11,1 %

La majeure partie des engagements réalisés par la DILA concerne des engagements annuels. Cependant, l'année 2015 est marquée par une refonte de l'organisation budgétaire prévoyant notamment le regroupement de l'ensemble des dépenses de sous-traitance SACI-JO sur le programme 624, la répartition entre programme n'est pas homogène.

Ainsi, sur le programme 623, qui supportera en 2015 l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des dépenses d'investissement, 54 % des AE nouvelles en 2015 devraient être couvertes par des paiements en 2015.

Par ailleurs, il faut signaler l'impact du transfert des crédits en AE et CP du programme 624 vers le programme 623. Ce transfert, estimé à 28 676 855 € en AE et 25 244 128 € en CP, est destiné à couvrir les besoins relatifs au regroupement des dépenses liées au coût de production (4 180 000 € en AE et CP), aux dépenses de fonctionnement informatiques (14 996 855 € en AE et 11 279 128 € en CP) et aux investissements (9 500 000 € en AE et 9 785 000 € en CP) sur le programme 623.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION n° 01** 11,4 %  
Diffusion légale



	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement		8 795 000	<b>8 795 000</b>	
Crédits de paiement		8 795 000	<b>8 795 000</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 1 « Diffusion légale » concentre les dépenses liées à la diffusion des informations légales sorties notamment par le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Les crédits demandés pour les achats et services extérieurs sur cette action concentrent les dépenses se chiffrent à 8 795 000 € en AE et CP.

Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) des avis de marchés, la DILA propose, outre un outil de saisie en ligne (BOAMP.fr), un format d'échanges au standard XML afin de permettre aux acheteurs publics de saisir leurs annonces. Ce format est mis à la disposition des concentrateurs d'annonces qui se chargent du traitement des annonces qui seront publiées. Le coût de la rémunération des concentrateurs est de 2 670 000 € en AE et en CP.

En outre, concernant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) réalisée dans le cadre de la mission de transparence de la vie économique et financière dévolue à la DILA, les opérations d'enregistrement de saisies, de contrôles spécifiques et de premier traitement des avis sont confiées, par conventions, aux greffes des tribunaux de commerce et des tribunaux civils compétents. Ces travaux de sous-traitance sont estimés à 2 620 000 € en AE et en CP.

Enfin, la gestion de la collecte et de la facturation des annonces publiées au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) et au Journal officiel et le recouvrement des recettes correspondantes est confiée à l'OSP pour 3 500 000 € en AE et en CP.

S'ajoutent à ces dépenses, les coûts d'inscription à divers colloques pour 5 000 € en AE et CP.

**ACTION n° 02** 88,6 %  
Information administrative, édition publique et promotion



	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement		68 194 354	<b>68 194 354</b>	351 000
Crédits de paiement		54 923 015	<b>54 923 015</b>	351 000

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » concentre les activités de productions éditoriales et d'informations incluant le renseignement téléphonique effectué dans le cadre totalement rénové du centre interministériel d'appels de Metz ainsi que les activités de gestion des ventes et de promotion. A ces activités s'ajoutent celles d'impression, de maintenance technique et de logistique immobilière ainsi que les dépenses informatiques. Le montant total des achats et services extérieurs de l'action 2 du programme 623 est de 58 513 504 € en AE et de 45 090 498 € en CP.

Le renouvellement du marché de prestations d'opérateur de téléphonie pour le dispositif « 3939 Allo Service public » doit être réalisé en 2014. Le service interministériel « 3939 Allô service public », opéré par la DILA, est un service public unique, service à valeur ajoutée de renseignement administratif, d'orientation pour tous, de renseignement pour les questions généralistes des préfetures, d'envois de documents électroniques sur Smartphones et tablettes ainsi que d'opérations spéciales. Un nouveau marché sur la prestation d'appels du premier niveau débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour 2015, le coût de la prestation est estimé à 8 000 000 € en AE et 4 750 000 € en CP. De plus, dans le cadre de la convention liant à la DILA à la Caisse nationale (CNSA), la plateforme téléphonique sera également chargée de l'information des personnes âgées. Le coût est estimé à 351 000 € en AE et CP et sera remboursé par la CNSA à la DILA par voie de fonds de concours.

Afin d'assurer une bonne qualité des prestations du centre d'appels, les coûts relatifs à la messagerie, à la formation des télé-conseillers et à la gestion des appels mystères sont de 427 000 € en AE et CP.

Le secteur des impressions est caractérisé par 3 principaux postes de dépenses : les achats de papiers, la sous-traitance d'impression et les frais postaux. Les achats de papiers d'impression sont estimés à 2 000 000 € en AE et 1 500 000 € en CP auxquels s'ajoutent les emballages à 65 000 € en AE et CP. Par ailleurs, les travaux de sous-traitance d'impression sont prévus à hauteur de 1 200 000 € en AE et en CP et les prestations diverses à 150 000 € en AE et CP. Enfin, les frais postaux sont estimés à 1 600 000 € en AE et CP. Enfin, le coût des achats de plaques d'impression offset et de produits associés (encres, vernis, solvants...) est estimé à 494 000 € en AE et CP.

Le budget alloué au département de la maintenance et travaux pour la réalisation de ses travaux est de 5 425 200 € en AE et 4 415 200 € en CP. Les principaux postes concernent la maintenance des matériels de production et les travaux d'entretien et de réparation pour 2 897 000 € en AE et 2 047 000 € CP, les dépenses de fluides (eau, d'air comprimé, d'électricité, de chauffage urbain et de gaz) pour 1 400 000 € en AE et en CP, la location de machine outil pour 510 000 € en AE et CP et la formation pour 100 000 € en AE et CP.

Depuis 2014, la DILA participe, en collaboration avec les greffiers des tribunaux de commerce et la presse, à la création du groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (PPLE) qui consiste en la réalisation d'un portail public donnant accès à l'ensemble des informations légales sur les entreprises (création, modification et vie des entreprises). En 2015, un budget de 114 000 € en AE et en CP est alloué. Il est également prévu 10 000 € de CP pour les charges de fonctionnement à financer dans le cadre de la convention avec le service interministériel des examens et concours (SIEC) qui héberge le centre informatique de la DILA.

Concernant les dépenses informatiques, le budget se scinde principalement en 4 postes :

- l'hébergement des sites pour 9 434 000 € en AE et 7 514 000 € en CP ;
- la maintenance des applications pour 7 108 000 € en AE et 5 366 400 € en CP ;
- la maintenance des infrastructures réseaux pour 800 000 € en AE et 430 000 € en CP ;
- la maintenance du matériel d'exploitation pour 1 000 000 € en AE et 704 000 € en CP ;

A ces dépenses, s'ajoutent celles relatives à la téléphonie et internet qui sont estimées à 657 000 € en AE et CP.

De plus, de nouveaux projets concernant notamment la transparence économique, la chaîne régaliennne et l'information administrative, et pour lesquels une assistance à maîtrise d'ouvrage sera réalisée, sont prévus pour 1 000 000 € en AE et 220 000 € en CP. Il convient également de mentionner la poursuite du projet de simplification commune et opérationnelle des processus (SCOP) destiné à doter la DILA d'un outil de gestion budgétaire et comptable performant et dont la mise en place est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour cela, un budget de 2 400 000 € en AE et 1 120 997 € en CP est prévu. Enfin, les autres dépenses informatiques concernent les études, les prestations de maîtrise d'ouvrage ou encore la documentation pour un total 1 145 704 € en AE et 323 000 € en CP.

La gestion des sites internet est assurée par le département des produits et services numériques qui dispose d'un budget de 2 709 700 € en AE et 1 502 700 € en CP. Ce budget regroupe essentiellement des prestations graphiques (680 000 € en AE et 230 000 € en CP), des prestations de mise aux normes (750 000 € en AE et 300 000 € en CP) ou les travaux de maintenance des applications ou des sites (620 000 € en AE et 243 000 € en CP). Il prévoit également le renouvellement du marché relatif à l'acquisition d'un service de plateforme de dématérialisation des marchés publics pour 330 000 € en AE et CP. Le coût relatif aux enquêtes de satisfaction des sites internet est de 100 000 € en AE et 60 000 € en CP.

Le département des centres documentaires dispose d'un budget prévisionnel de 220 000 € en AE et CP pour les abonnements de l'ensemble de la DILA et de 35 000 € en AE et CP pour la promotion (Europe Direct pour 20 000 € et foires et expositions pour 15 000 €). De plus, la gestion du fonds documentaire devrait coûter 5 000 € en AE et 9 000 € en CP. Enfin, les autres dépenses concernent la maintenance du logiciel CADIC et du lecteur reproducteur et les frais de reliures d'ouvrages abîmés pour un coût total de 24 500 € en AE et CP.

Le budget de fonctionnement alloué en 2015 au centre d'appel d'interministériel (CAI) de Metz est de 251 100 € en AE et CP. Le CAI dispose en effet d'un budget propre pour les dépenses de fluides (61 300 €), d'achats documentaires (104 000 €) ou encore le nettoyage des locaux (72 200 €). Les autres dépenses du département concentrent les fournitures diverses (4 500 €) les contrats d'entretien (1 800 €), les frais de mission réception (4 000 €), les carburants pour véhicules (1 500 €) et les frais postaux (1 800 €).

Depuis 2012, l'activité de distribution est externalisée permettant à la DILA « éditeur » de se rapprocher du standard de la profession et des modalités retenues par d'autres éditeurs publics de référence (Bibliothèque nationale de France, Centre des monuments nationaux, Musée du quai Branly...). La gestion matérielle de la vente par correspondance et une partie du service après-vente afférente a ainsi été confiée à la société STACI qui assure de ce fait des prestations logistiques relatives à la réception, à l'entreposage, au stockage, à la préparation de commandes, à l'expédition et à la livraison d'ouvrages de la DILA. Le coût des prestations est estimé à 1 000 000 € en AE et CP pour 2015. De plus, la vente des ouvrages dans le réseau des libraires est également externalisée puisque confiée à Flammarion dans le cadre d'un contrat de dépôt vente complété d'un contrat de mandat. Cependant, la DILA demeure à tout moment propriétaire des ouvrages livrés au distributeur et mis en dépôt chez ce dernier jusqu'à la vente définitive des ouvrages par ses revendeurs au client final. Le distributeur n'est donc jamais propriétaire des ouvrages. Les frais de distribution en librairie sont de 280 000 € en AE et en CP. Le coût des achats d'ouvrages destinés à la revente est de 113 500 € en AE et en CP dont 70 000 € destinés à la librairie du quai Voltaire.

Les actions promotionnelles et campagnes publicitaires sont de 1 200 000 € en AE et 1 100 000 € en CP. Elles consistent essentiellement en prestations de conseils média, d'achats d'espaces publicitaires et de montages de partenariats médias pour les campagnes d'intérêt général ou d'informations gouvernementales. S'ajoute à ces actions, la sous-traitance de promotion et diffusion estimée à 290 000 € en AE et 160 000 € en CP. Elle prévoit diverses prestations telles que le routage d'e-mails ou la création de bannières internet et courriels HTML pour la mise en ligne sur les sites de DILA ou d'autres sites (partenaires ou insertions payantes) permettant d'assurer la promotion des produits de la DILA. Par ailleurs les frais de colloques et de séminaires sont de 20 000 € en AE et CP. Pour la librairie du quai Voltaire, les achats d'ouvrages destinés à la revente sont estimés à 150 500 € en AE et 130 000 € CP sur 2015. Enfin, depuis l'exercice 2013, certaines rémunérations des attachés commerciaux sont exécutées en fonctionnement. Ainsi, le montant alloué pour cette dépense en T3 en 2015 est de 170 000 € en AE et en CP.

Le budget consacré aux études et recherches est de 100 000 € en AE et 60 000 € en CP. De plus, 50 000 € de CP sont prévus pour la plateforme de formation en ligne. Les autres services divers sont de 250 000 € en AE et 70 000 € en CP.

## ■ IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

Les impôts et taxes concernent les taxes foncières des sites de la rue Desaix et du quai Voltaire pour 2015 à hauteur de 50 000 € en AE et en CP auxquelles s'ajoutent les taxes sur les bureaux de ces mêmes sites pour 100 000 € en AE et en CP. 150 € en AE et CP sont également prévus pour le paiement de la taxe déchets verts du site de Metz.

## ■ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

D'un montant total de 4 075 700 € en AE et en 2 802 167 € en CP, ce poste regroupe :

- la redevance annuelle versée, dans le cadre de la délégation de service public, au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC) pour 285 000 € en AE et CP ;
- les droits d'auteur et reproduction versés aux auteurs pour 580 000 € ;
- les redevances de licences informatiques pour 3 210 700 € en AE et 1 937 167 € en CP.

## ■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2015, dans le cadre de la refonte des programmes du BAPOIA, les dépenses d'investissement sont entièrement programmées sur l'action 2 du programme 623. Les opérations concernent principalement les projets immobiliers, d'amélioration de l'outil de production ou informatiques de la DILA.

En matière de gestion immobilière, il est notamment prévu la poursuite de la restructuration du hall de l'accueil du site Desaix, la fiabilisation du courant électrique et la modernisation des ascenseurs. Les nouveaux projets concernent essentiellement le ravalement de façade et la modification de l'ex-librairie. En termes d'outil de production, les opérations consistent essentiellement l'acquisition de matériels ou en la réalisation de travaux destiné à améliorer la production.

Par ailleurs, concernant les projets informatiques, des opérations portant sur la refonte des sites internet (service-public.fr, legifrance.gouv.fr, site JO) sont prévus. Ils sont destinés à moderniser et à améliorer ces sites en vue d'une utilisation plus optimale et plus simple des usagers. Les autres projets informatiques regroupent les opérations relatives à l'infrastructure ou aux évolutions des applications.

Enfin, il convient de mentionner la poursuite du projet de simplification commune et opérationnelle des processus (SCOP) qui permettra à la DILA de se doter d'un outil de gestion intégré regroupant l'ensemble des processus des dépenses et des recettes.

## Édition et diffusion

Programme n° 623 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

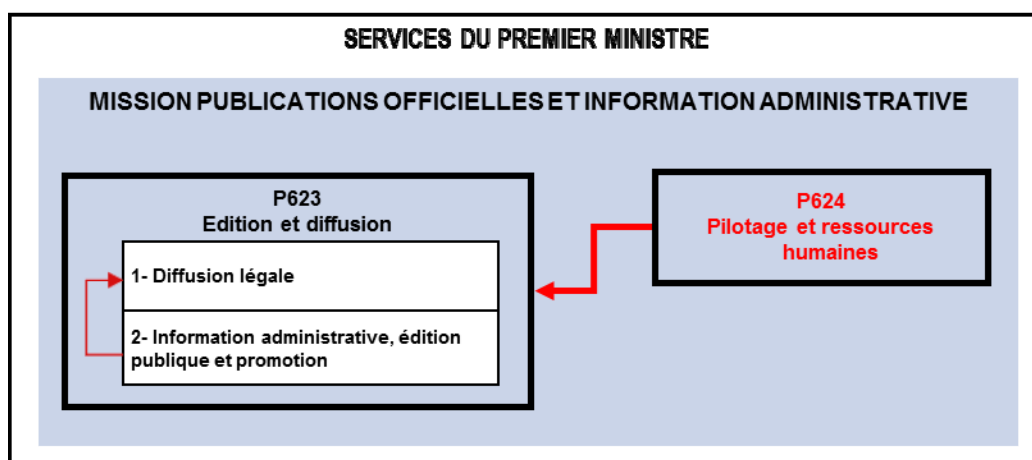
Libellé	AE	CP
Annonces	194 350 000	188 433 163
Accueil Desaix		100 000
Modernisation des ascenseurs		300 000
Fiabilisation et gestion de la distribution électrique		274 926
Restructuration des locaux		180 000
Monte-charge 2 tonnes	350 000	350 000
Presse numérique back up	300 000	300 000
Ferag compteur	50 000	50 000
GTC Clim	150 000	150 000
Norme elec	100 000	100 000
Remplacement bloc secours BAES	190 000	190 000
Ventilation DISA	50 000	50 000
Ravalement façade	300 000	300 000
Modif ex-librairie	600 000	600 000
Modernisation SI	500 000	500 000
Projets immobiliers	1 000 000	600 000
TME ANYWARE 2015	30 000	30 000
Infrastructure	1 558 000	1 000 000
Refonte MSP SP +	2 900 000	1 760 000
SOLON réponse 2015	400 000	400 000
TME BDJ 2015	95 000	95 000
Site marchand DF		45 000
TME SOLON 2014		53 074
TME ANYWARE 2014		50 000
TME BDJ 2013		45 000
M6G		132 000
Evolutions PEC		90 000
Evolutions MSP		248 000
Maintenance MDEL		30 000
SCOP		3 175 000
CRM interface BOAMP SCOP	600 000	600 000
Transparence éco	500 000	500 000
Chaîne régalienn	500 000	500 000
Info administratives	1 000 000	1 000 000
COPERIA 2015	40 000	40 000
Marché spécifique SP+	1 000 000	500 000
Evolutions Légimobile	37 000	37 000
Démarches mode anonyme	500 000	500 000
Nouvelle fabrique à démarches	1 000 000	500 000
Refonte site JO (conception, maquette, ergonomie)	500 000	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>14 250 000</b>	<b>15 675 000</b>

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

## Note explicative

Sont reconstitués en comptabilité d'analyse des coûts (CAC) les crédits prévisionnels complets des actions du programme, obtenus après ventilation des crédits de pilotage, de soutien ou de services polyvalents, vers les actions de politique publique.

## SCHEMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME



## LECTURE DU SCHÉMA

Le programme 624 constitue un programme de soutien au seul programme de politique publique 623.

Les coûts hors production affectés à l'action 2 du programme 623 servent les 2 actions du programme justifiant le déversement interne.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS DE PAIEMENT CONOURANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

(en milliers d'euros)

Numéro et intitulé de l'action	PLF 2015 crédits directs (1) (y.c. FDC et ADP)	Ventilation des crédits indirects		PLF 2015 crédits complets (2) (y.c. FDC et ADP)	Variation entre (2) et (1)
		au sein du programme	entre programmes		
01 - Diffusion légale	8 795	+4 769	+25 992	39 556	+349,8 %
02 - Information administrative, édition publique et promotion (libellé modifié)	55 274	-4 769	+72 048	122 554	+121,7 %
<b>Total</b>	<b>64 069</b>	<b>0</b>	<b>+98 040</b>	<b>162 109</b>	<b>+153 %</b>

(en milliers d'euros)

Ventilation des crédits indirects vers les programmes partenaires bénéficiaires (+) ou en provenance des programmes partenaires contributeurs (-)	<b>-98 040</b>
<b>Mission « Publications officielles et information administrative »</b>	<b>-98 040</b>
624 / Pilotage et ressources humaines	-98 040

## OBSERVATIONS

## INTERDÉPENDANCES DU PROGRAMME DE POLITIQUE PUBLIQUE

Nombre de programmes partenaires (ou liés)	1
Programmes partenaires hors mission	NON
Programmes partenaires d'autres ministères	NON

## ÉVOLUTION DU MODÈLE

Le schéma de déversement analytique du programme 623 de la mission « Publications officielles et information administrative » a été modifié tenant compte des changements budgétaires apportés pour 2015.

L'action 2 du programme 624 « promotion et distribution des publications » est supprimée sur 2015 et ses dépenses sont rattachées à l'action 2 du programme 623 qui devient « Information administrative, édition et promotion ».

De même les dépenses d'informatique et télécommunications qui étaient portées à l'action 1 du 624 sont rattachées à l'action 2 du programme 623 en 2015.

Ces coûts informatiques et de promotion ainsi que les autres coûts hors production portés à l'action 2 du programme 623 vont servir les 2 actions de ce programme nécessitant un déversement interne.

## ANALYSE DES ÉCARTS

La répartition des crédits entre actions du programme 623 passe respectivement de 15 % pour l'action 01 et 85 % pour l'action 2 avant déversement à 25 % et 75 % après déversement.

9 % des crédits directs de l'action 02 sont déversés sur l'action 01 qui augmente de 51 %. L'action 01 ne comporte pas de coûts hors production, ces derniers étant affectés exclusivement à l'action 02

27 % des crédits indirects du programme 624 sont affectés à l'action 01 et 73 % à l'action 02. Cette ventilation représente 280 % des crédits directs pour l'action 01 et 132 % des crédits directs pour l'action 02.

Cette tendance s'explique par les dépenses de l'action 04 du programme 624 (correspondant au paiement des prestations de production à la SACI JO) qui sont déversées pour 48 % sur l'action 01 et 52 % sur l'action 02, ces déversements représentant respectivement 150 % des crédits directs de l'action 01 et 28 % des crédits directs de l'action 02.



### PROGRAMME 624

---

#### **PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES**

MINISTRE CONCERNÉ : MANUEL VALLS, PREMIER MINISTRE

Présentation stratégique du projet annuel de performances	42
Objectifs et indicateurs de performance	44
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	47
Justification au premier euro	53
Analyse des coûts du programme et des actions	62

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

A compter de 2015, le programme 624 « Pilotage et ressources humaines<sup>2</sup> » prévoit et exécute les opérations budgétaires liées aux activités suivantes :

- dépenses de personnel pour l'ensemble de la mission ;
- dépenses liées à la SACI-JO, principal fournisseur de la DILA de main d'œuvre qualifiée en matière de pré presse et d'impression ;
- campagnes de communication ;
- innovation, développement et stratégie ;
- financement des caisses de retraite et des plans sociaux mis en place depuis 2007 pour les agents de l'ex DJO.

Il regroupe également les activités de gestion des moyens logistiques et humains de l'ensemble de la DILA.

Les indicateurs qui lui sont rattachés sont donc essentiellement des indicateurs de coût de gestion dans trois domaines :

- les ressources humaines ;
- la bureautique ;
- la gestion immobilière.

A compter de 2015, les crédits de personnel et les effectifs de la DILA ainsi que les crédits de fonctionnement dédiés à la SACI-JO auparavant inscrits au programme 623 sont transférés sur le programme 624 de manière à obtenir une meilleure vision des deux principaux postes de dépenses de la mission.

En outre, comme indiqué dans la présentation stratégique du programme 623 « Édition et diffusion », les crédits de fonctionnement et d'investissement informatiques ainsi que les crédits relatifs aux activités commerciales et de gestion logistique des ventes, inscrits au programme 624 depuis 2010, sont transférés au programme 623 à compter de 2015.

Si l'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » est maintenue en 2015, en revanche, l'action 2 « Promotion et distribution des publications » n'est plus renseignée en 2015, son activité étant transférée sur le programme 623.

Enfin, deux nouvelles actions sont créées à compter de 2015 :

- l'action 3 « Dépenses de personnel », l'intégralité des crédits de personnel ainsi que tous les ETPT de la Mission Publications Officielles et Information Administrative étant regroupés sur le programme 624 ;
- l'action 4 « Convention État-Société anonyme de composition et d'impression des Journaux Officiels », toutes les dépenses de la SACI-JO étant regroupées sur le programme 624.

<sup>2</sup> Libellé modifié

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

- **OBJECTIF 1**      **Optimiser les fonctions soutien**
  - INDICATEUR 1.1      Ratio d'efficacité bureautique
  - INDICATEUR 1.2      Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
  - INDICATEUR 1.3      Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-5217 du 10 juillet 1987
- **OBJECTIF 2**      **Rationaliser l'occupation du parc immobilier**
  - INDICATEUR 2.1      Efficacité de la gestion immobilière

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF n° 1 : Optimiser les fonctions soutien

La DILA a retenu depuis 2010 de présenter trois indicateurs interministériels dans le cadre de cet objectif d'optimisation des fonctions soutien : la gestion bureautique, la gestion des ressources humaines et l'emploi de travailleurs handicapés. Ces indicateurs correspondent aux efforts pérennes d'amélioration de gestion de la direction dans deux secteurs clés.

Le changement de périmètre du programme 624 accentue la lisibilité des dépenses de personnel de la mission POIA, sans qu'il soit nécessaire de créer un nouvel indicateur de performance.

## INDICATEUR 1.1 : Ratio d'efficacité bureautique

(du point de vue du contribuable)

indicateur transversal

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Ratio d'efficacité bureautique	euros/poste	481	811	680	820	790	740

## Précisions méthodologiques

Source des données : Département de l'informatique et des télécommunications.

Mode de calcul : Au numérateur : coût des achats de PC fixes et portables, imprimantes, serveurs et licences bureautiques, maintenance, support de proximité, formations bureautiques (conformément au périmètre de l'indicateur interministériel) ; au dénominateur : nombre total de postes de travail (fixes et portables) gérés pour l'ensemble de la mission par le département de l'informatique et des télécommunications.

Commentaires : Le remplacement des postes informatiques hors service ou amortis et l'assistance bureautique de proximité ont été confiés en 2012 à une société de services spécialisée (externalisation).

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le département de l'informatique et des télécommunications a été conduit à accélérer le remplacement des postes les plus anciens pour permettre des montées de version des logiciels, notamment la messagerie, et l'implantation plus rapide de Windows 7. Ce gain technologique – appréciable pour bien communiquer avec les différentes catégories de correspondants extérieurs – ne permettra cependant pas de diminuer le coût unitaire annuel par poste en 2014.

Le coût devrait être progressivement réduit à partir de 2015, de façon concomitante avec la diminution du nombre de postes installés et maintenus, pour se rapprocher de 700 €.

## INDICATEUR 1.2 : Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

indicateur transversal

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	2,63	2,54	2,69	2,44	2,35	2,28

## Précisions méthodologiques

Le ratio interministériel d'efficacité de la gestion des ressources humaines compare les effectifs gérants (en ETPT), consacrant la majeure partie de leur temps à la gestion des RH (pilotage, recrutements, administration, formation, paye, conditions de travail...), rapportés aux effectifs gérés (effectif physique moyen rémunéré, y compris les personnels temporaires).

Source des données : Département des ressources humaines et données RH de l'application de gestion Pléiades.

Mode de calcul : Au numérateur, les effectifs gérants et au dénominateur les effectifs gérés.

Commentaires : Tandis que l'effectif gérant a diminué de 25,8 ETPT en 2012 à 24 ETPT en 2013, il est tenu compte de la moyenne du nombre de fiches de paie établi chaque mois pour l'effectif géré.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Après le rapprochement des services RH (DJO et DF) opéré fin 2009, une nouvelle diminution des effectifs gérants de la DILA est intervenue en 2013 à 24 ETPT (-1,2 par rapport à 2012), à comparer avec un effectif géré moyen de 942 personnes (personnels temporaires et mis à disposition inclus). La prévision pour 2014 est révisée à 2,44 % (au lieu de 2,69 %) pour tenir compte de cette évolution récente et de l'intégration de 12 agents du SGMAP à compter de janvier 2014.

Les prévisions pour 2015 – avec un taux de 2,35 % - et pour la cible 2017 – avec un taux de 2,28 % -, s'appuient à la fois sur une nouvelle diminution progressive de l'effectif gérant, avec un effectif cible de 21 ETPT à l'horizon 2017, et sur une baisse moins rapide des effectifs gérés autour de 920 personnes payées en 2017 (en moyenne mensuelle), qui s'explique en partie par le transfert des agents SGMAP et le report de certains départs en retraite de personnels de droit public.

### INDICATEUR 1.3 : Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-5217 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

indicateur transversal

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-5217 du 10 juillet 1987	%	3,52	3,71	3,10	3,80	3,90	4

#### Précisions méthodologiques

Source des données : Département des ressources humaines.

Mode de calcul : Le ratio d'emploi de travailleurs handicapés est calculé en pourcentage des effectifs réels.

Commentaires : Le ratio tient compte des seuls travailleurs handicapés déclarés. A titre d'information, la DILA verse une contribution annuelle au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHFP), et a mesuré 1,14 « unité déductible » en 2013 en confiant des travaux à des établissements d'aide par le travail (ESAT).

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision du ratio 2015 (3,90 %) s'appuie sur le maintien de l'effectif de travailleurs handicapés (26 personnes) et une légère diminution de l'effectif total.

La prévision pour la cible 2017 s'appuie aussi sur le maintien de l'effectif de travailleurs handicapés et sur une nouvelle diminution de l'effectif total, pour atteindre un taux de 4 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en amélioration.

### OBJECTIF n° 2 : Rationaliser l'occupation du parc immobilier

Cet objectif a été fixé par le secrétaire général du gouvernement en novembre 2008, avant la fusion des deux directions. Les principales étapes ont été :

- l'ouverture du centre d'appel téléphonique à Metz à l'automne 2009, en remplacement des 9 centres interministériels de renseignement administratif installés en région ;
- l'installation de 120 agents avenue de Ségur fin 2010 et la fermeture du site d'Aubervilliers en 2011 ;
- les travaux immobiliers destinés à l'implantation de la nouvelle rotative rue Desaix en 2011 et 2012 ;
- la rénovation progressive et la mise aux normes de surfaces importantes rue Desaix et la création d'une nouvelle salle informatique (ouverte fin 2012) ;
- le redéploiement fonctionnel d'effectifs entre les sites en 2013 en préparation de la fermeture du site Ségur ;
- l'installation à l'automne 2013 d'environ 80 personnes dans des locaux loués Tour Mirabeau, à proximité du site Desaix, pendant la durée des travaux sur le site ministériel Ségur.

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR 2.1 : Efficience de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

indicateur transversal

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Ratio SUN / SUB	%	52	51	52	51	52	52
Ratio SUN / poste de travail	m <sup>2</sup> /poste	11,50	10,94	10,32	11,14	11,43	11,25
Ratio Entretien courant / SUB	€	24,2	41	23	25	22	20
Ratio Entretien lourd / SUB	€	12,5	38,5	19,6	24	19,3	16
Coût des travaux structurants	€	0	0	0	0	0	0

## Précisions méthodologiques

Fait marquant 2013-2014 : La fermeture du site Ségur, où étaient encore installés 92 agents en juin 2013, et le déménagement à l'automne 2013 d'environ 77 personnes sur le site Mirabeau - dans des locaux plus petits -, modifient sensiblement le ratio SUN par poste de travail.

Les surfaces ont été revues pour la prévision révisée 2014 en se projetant dans les locaux occupés à la fin de l'année.

SHON = 31 936 m<sup>2</sup> sur les 4 sites Desaix, Voltaire, Mirabeau (au lieu de Ségur) et Metz ;

SUB = 16 244 m<sup>2</sup> hors locaux industriels spécifiques (ateliers d'impression, de maintenance, et de stockage des matières premières) ;

SUN bureaux = 9 222 m<sup>2</sup> (au lieu de 10 539 m<sup>2</sup>).

Source des données : Département de la maintenance et des travaux pour les surfaces ; département ressources humaines pour les effectifs et département des affaires financières pour les dépenses.

Mode de calcul : Afin de faciliter la comparaison interministérielle, les surfaces industrielles ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio SUN par poste de travail, qui est ici publié pour les seules surfaces de bureaux, avec les effectifs correspondants (environ 830 agents, dont 170 salariés de la SACI-JO, qui travaillent dans des bureaux, et 62 agents mis à disposition par différents ministères au CAI de Metz).

Commentaires : Les coûts d'entretien ont progressé en 2013 en raison d'une reprise des aménagements et des travaux indispensables effectués avant l'installation Tour Mirabeau (voir le RAP 2013).

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Les prévisions 2014 (révisées) s'appuient sur les surfaces stabilisées indiquées ci-dessus. Cependant, une augmentation des surfaces de bureau est prévue en 2015 (reconversion de l'ancienne salle informatique).

La DILA compte 12 agents supplémentaires – transférés du SGMAP – depuis janvier 2014. Le ratio SUN par poste de travail devrait cependant augmenter légèrement d'ici la fin 2014 (à 11,14 m<sup>2</sup>), en raison de la baisse nette des effectifs (-6) travaillant dans des bureaux en fin d'année (environ 828 personnes, y compris les agents mis à disposition à Metz et des agents de la SACI-JO). Il augmenterait à 11,43 m<sup>2</sup> en 2015 en raison des baisses d'effectif prévues (-18 agents) et de la reconversion en bureaux évoquée ci-dessus.

La cible SUN bureaux de 11,25 m<sup>2</sup> pour 2017 s'appuie sur une probable réduction de l'espace occupé par personne sur le nouveau site Ségur (selon l'étude préliminaire). Les travaux de rénovation de ce site sont pilotés par la direction des services administratifs et financiers (DSAF) pour l'ensemble des services du Premier ministre. La DILA devra y installer une part importante de ses services à l'issue des travaux, pour pouvoir regrouper ses effectifs sur 3 sites (au lieu de 4) ; ce qui permettrait la vente du site du quai Voltaire.

Les ratios d'entretien courant et d'entretien lourd dépendront en 2014 et 2015 de la planification et de l'étalement des travaux prévus ; ils sont tendanciellement en baisse par rapport à 2013. L'installation d'une partie du personnel dans des locaux rénovés avenue de Ségur à l'horizon 2017 permet d'envisager cette année-là une diminution des ratios correspondants.

Il n'y a pas de travaux structurants prévus – à charge de la DILA - dans les 3 prochaines années.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2015 / PRÉSENTATION PAR ACTION DES CRÉDITS DEMANDÉS

## 2015 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action		Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01	Pilotage, modernisation et activités numériques	6 613 879		6 613 879	
02	Promotion et distribution des publications	0		0	
03	Dépenses de personnel	74 771 956		74 771 956	242 328
04	Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (nouveau)	42 734 000		42 734 000	
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>		<b>124 119 835</b>		<b>124 119 835</b>	<b>242 328</b>

## 2015 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action		Opérations courantes	Opérations en capital	Total	Prévisions FDC et ADP
01	Pilotage, modernisation et activités numériques	7 905 658		7 905 658	
02	Promotion et distribution des publications	0		0	
03	Dépenses de personnel	74 771 956		74 771 956	242 328
04	Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (nouveau)	42 734 000		42 734 000	
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>		<b>125 411 614</b>		<b>125 411 614</b>	<b>242 328</b>

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET NATURE

## ACTION n° 01 : Pilotage, modernisation et activités numériques

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	21 324 311	21 327 654	846 500	916 500
Services extérieurs	14 398 290	11 360 499	657 300	2 081 300
Autres services extérieurs	5 544 155	5 804 647	4 441 789	4 239 568
Dépenses de personnel, y compris impôts, taxes et versements assimilés basés sur la rémunération des agents			631 890	631 890
Autres charges de gestion courante	1 915 464	2 136 390	5 200	5 200
Charges financières	183	183	200	200
Charges exceptionnelles	28 409	28 409	31 000	31 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	<b>43 210 812</b>	<b>40 657 782</b>	<b>6 613 879</b>	<b>7 905 658</b>
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>	<b>43 210 812</b>	<b>40 657 782</b>	<b>6 613 879</b>	<b>7 905 658</b>

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Acquisition d'immobilisations	10 000 000	10 300 000		
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP	<b>10 000 000</b>	<b>10 300 000</b>		
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors variation du fonds de roulement, y.c. FDC et ADP</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 300 000</b>		



**ACTION n° 02 : Promotion et distribution des publications**

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats	838 000	831 086		
Services extérieurs	14 618	21 532		
Autres services extérieurs	3 547 382	3 547 382		
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	<b>4 400 000</b>	<b>4 400 000</b>		
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>	<b>4 400 000</b>	<b>4 400 000</b>		

**Pilotage et ressources humaines**

Programme n° 624 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

**ACTION n° 03 : Dépenses de personnel**

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel, y compris impôts, taxes et versements assimilés basés sur la rémunération des agents	79 315 487	79 315 487	74 771 956	74 771 956
<b>Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP</b>	<b>79 315 487</b>	<b>79 315 487</b>	<b>74 771 956</b>	<b>74 771 956</b>
FDC et ADP prévus			242 328	242 328
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>	<b>79 315 487</b>	<b>79 315 487</b>	<b>75 014 284</b>	<b>75 014 284</b>

**ACTION n° 04 : Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (nouveau)**

#### SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Intitulé du compte	LFI 2014 retraitée		PLF 2015	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Achats			42 734 000	42 734 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP			<b>42 734 000</b>	<b>42 734 000</b>
FDC et ADP prévus				
<b>Total hors résultat d'exploitation y.c. FDC et ADP</b>			<b>42 734 000</b>	<b>42 734 000</b>

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE

## SECTION DES OPÉRATIONS COURANTES

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2014 retraitée	Demandées pour 2015	Ouverts en LFI pour 2014 retraitée	Demandés pour 2015
Achats	22 162 311	43 580 500	22 158 740	43 650 500
Services extérieurs	14 412 908	657 300	11 382 031	2 081 300
Autres services extérieurs	9 091 537	4 441 789	9 352 029	4 239 568
Dépenses de personnel, y compris impôts, taxes et versements assimilés basés sur la rémunération des agents	79 315 487	75 403 846	79 315 487	75 403 846
Autres charges de gestion courante	1 915 464	5 200	2 136 390	5 200
Charges financières	183	200	183	200
Charges exceptionnelles	28 409	31 000	28 409	31 000
Total hors résultat d'exploitation et hors FDC et ADP	<b>126 926 299</b>	<b>124 119 835</b>	<b>124 373 269</b>	<b>125 411 614</b>
FDC et ADP prévus		242 328		242 328

## SECTION DES OPÉRATIONS EN CAPITAL

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2014 retraitée	Demandées pour 2015	Ouverts en LFI pour 2014 retraitée	Demandés pour 2015
Acquisition d'immobilisations	10 000 000		10 300 000	
Total hors variation du fonds de roulement et hors FDC et ADP	<b>10 000 000</b>		<b>10 300 000</b>	
FDC et ADP prévus				

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total	Dépenses de personnel	Autres dépenses	Total
01 Pilotage, modernisation et activités numériques	631 890	5 981 989	<b>6 613 879</b>	631 890	7 273 768	<b>7 905 658</b>
02 Promotion et distribution des publications						
03 Dépenses de personnel	74 771 956	0	<b>74 771 956</b>	74 771 956	0	<b>74 771 956</b>
04 Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels		42 734 000	<b>42 734 000</b>		42 734 000	<b>42 734 000</b>
<b>Total hors résultat d'exploitation et variation du fonds de roulement</b>	<b>75 403 846</b>	<b>48 715 989</b>	<b>124 119 835</b>	<b>75 403 846</b>	<b>50 007 768</b>	<b>125 411 614</b>

Dans le cadre de la refonte des programmes du BAPOIA, les dépenses de personnel de la DILA et les dépenses de fonctionnement relatives aux prestations réalisées par la Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (SACI-JO) sont intégralement regroupées sur le programme 624 « Pilotage et ressources humaines ». Les dépenses de titre 2 sont imputées sur l'action 3 « Dépenses de personnel » et la sous-traitance SACI-JO sur l'action 4 « Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels ». Ces deux actions sont nouvellement créées.

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Catégorie d'emploi	Emplois (ETPT)						Crédits
	Plafond autorisé pour 2014 (1)	Effet des mesures de périmètre pour 2015 (2)	Effet des mesures de transfert pour 2015 (3)	Effet des corrections techniques pour 2015 (4)	Impact des schémas d'emploi pour 2015 (5) = 6-1-2-3-4	Plafond demandé pour 2015 (6)	Demandés pour 2015 (y.c. charges sociales)
Catégorie A+	5	0	0	0	0	5	703 854
Catégorie A	106	2	0	-2	+4	110	7 197 090
Catégorie B	37	0	0	0	-1	36	1 769 163
Catégorie C	82	0	0	-3	0	79	3 255 834
Contractuels	599	0	0	-43	-4	552	41 703 681
<b>Total</b>	<b>829</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-48</b>	<b>-1</b>	<b>782</b>	<b>54 629 622</b>

## Précisions méthodologiques

Le plafond d'emplois pour 2015 de la direction de l'information légale et administrative est arrêté à 782 ETPT, il intègre l'effet d'un schéma d'emplois de -1 ETPT, une correction technique de -48 ETPT correspondant à un ajustement de cohérence entre effectifs réels et budgétaires et une mesure de périmètre de +2 ETPT en lien avec la mission relative à l'autonomie confiée par la CNSA.

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties prévues	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées prévues	dont primo recrutements	dont mouvements des agents entre programmes du ministère	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois du programme
Catégorie A	1	1	1	5	5		1	4
Catégorie B	1	1	1					-1
Contractuels	4	4	1					-4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>5</b>	<b>5</b>			<b>-1</b>

Le schéma d'emploi est fixé à -1 ETP au titre de l'effort de restructuration.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	LFI 2014 ETPT	PLF 2015 ETPT
Administration centrale	829	782
Services régionaux		
Services départementaux		
Opérateurs		
Services à l'étranger		
Autres		
<b>Total</b>	<b>829</b>	<b>782</b>

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		ETPT
03	Dépenses de personnel	782
<b>Total</b>		<b>782</b>

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2014 retraitée	70,6
Prévision Exécution 2014 hors CAS Pensions	70,3
Impact des mesures de transferts et de périmètre 2014-2015	
Débasage de dépenses au profil atypique	0,3
Impact du schéma d'emplois	-0,1
EAP schéma d'emplois 2014	
Schéma d'emplois 2015	-0,1
Mesures catégorielles	0,2
Mesures générales	0,4
Rebasage de la GIPA	
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	0,4

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	(en millions d'euros)
GVT solde	-0,3
<i>GVT positif</i>	0,2
<i>GVT négatif</i>	-0,5
Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA	
Autres variations des dépenses de personnel	-0,1
<b>Total</b>	<b>70,7</b>

Le montant des dépenses hors plafond est constitué du détail suivant :

- les cotisations versées aux caisses de pension pour les personnels ex-DJO pour 11 147 000 € ;
- les allocations et indemnités versées dans le cadre du plan CAAPAT pour 2 131 674 € ;
- les indemnités de chômage pour 450 000 € ;
- le coût des attachés commerciaux pour 110 000 € ;
- les rémunérations versées aux collaborateurs extérieurs pour 50 000 € ;
- les versements effectués auprès des mutuelles et caisses de prévoyance pour 783 711 € ;
- la participation de l'employeur à l'effort de construction pour 130 000 € ;
- la provision pour indemnités de licenciement pour 150 000 € ;
- les dépenses d'action sociale pour 50 000 € ;
- la mise à disposition au CIRA de Metz 250 000 € ;
- les dépenses de tutorat pour 100 000 € ;
- la rémunération des stagiaires pour 50 000 €.

Le coût total de ces dépenses, auxquelles s'ajoutent les dépenses placées sous plafond d'emplois estimées à 59 369 571 €, atteignent 15 402 385 €. Le montant total des dépenses de personnel est de 74 771 956 €.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emploi	Coût d'entrée (*)	Coût de sortie (*)
Catégorie A+	0	0
Catégorie A	65 428	68 428
Catégorie B	0	49 143
Catégorie C	0	0
Contractuels	0	302 201

(\*) y compris charges sociales hors CAS Pensions.

## MESURES GÉNÉRALES

Les statuts représentés à la DILA (public et privé) s'accompagnent, à l'instar de ce qui est observé en matière de mesures générales, de dispositifs d'avancement mixtes, les uns liés aux dispositifs statutaires des diverses catégories de titulaires représentées (attachés, secrétaires administratifs ...), d'autres à l'application des accords collectifs et conventions collectives de la presse (grilles d'avancement ou de qualifications, ancienneté ...)

La spécificité de la DILA est de combiner l'application des augmentations de la valeur du point indiciaire de la fonction publique, applicable à ses personnels titulaires et contractuels de droit public avec les augmentations prévues dans le cadre des conventions collectives de la presse quotidienne, dont relèvent les personnels contractuels de droit privé de l'ex-direction des Journaux Officiels.

Pour 2015, sans information concernant des éventuelles mesures générales, 400 000 € ont été provisionnés sur ce programme.

## Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2015	Coût 2015	Coût en année pleine
Mesures statutaires						250 000	250 000
<i>Aménagement de la grille des cadres de droit privé</i>	121	Contractuels (Cadre)		01-2015	12	250 000	250 000
<b>Total</b>						<b>250 000</b>	<b>250 000</b>

Un aménagement de la grille des cadres de droit privé est prévu pour un montant de 250 000 €.

## COTISATIONS SOCIALES ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS

	LFI 2014	PLF 2015
Contributions d'équilibre au CAS Pensions	4 849 797	4 739 949
<i>Civils (y.c. ATI)</i>	4 849 797	4 739 949
<i>Militaires</i>		
<i>Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre FSPOEIE)</i>		
<i>Autres (Cultes et subvention exceptionnelle)</i>		
Cotisation employeur FSPOEIE		

Le montant prévisionnel de la contribution au CAS « Pensions » pour 2015 tient compte de l'application des taux de 74,28 % pour les personnels civils et de 0,32 % versés au titre du financement des allocations temporaires d'invalidité.

## PRESTATIONS SOCIALES

Type de dépenses	Nombre de bénéficiaires	PLF 2015
Accidents de service, de travail et maladies professionnelles		
Revenus de remplacement du congé de fin d'activité	40	2 131 675
Remboursement domicile travail	782	472 565
Capital décès		
Allocations pour perte d'emploi	40	450 000
Autres		
<b>Total</b>		<b>3 054 240</b>

## ACTION SOCIALE – HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Prévision Titre 3	Prévision Titre 5	Total
Restauration		235 000		235 000
Logement				
Famille, vacances				
Mutuelles, associations		396 890		396 890
Prévention / secours				
Autres				
<b>Total</b>		<b>631 890</b>		<b>631 890</b>

Pour 2015, la participation de DILA aux frais de restauration des agents des sites de Mirabeau et du quai Voltaire s'élève à 235 000 €.

Par ailleurs, sont subventionnées, pour leurs actions au sein de la DILA, les associations suivantes :

- la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS) pour 378 000 € ;



- l'association sportive des Journaux officiels (ASJO) pour 11 890 € ;
- l'association « culture et loisirs » des services du Premier ministre pour 2 000 € ;
- l'association pour la promotion des activités sportives et socioculturelles interministérielles pour 5 000 €.

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

### ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2014

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2013 (RAP 2013)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2013 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2013	AE LFI 2014 + reports 2013 vers 2014 + prévision de FDC et ADP +LFR-I 2014	CP LFI 2014 + reports 2013 vers 2014 + prévision de FDC et ADP +LFR-I 2014	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2014
11 821 510		61 821 067	57 211 782	6 119 581

### ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP au-delà de 2017
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2014	CP demandés sur AE antérieures à 2015 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2016 sur AE antérieures à 2015	Estimation des CP 2017 sur AE antérieures à 2015	Estimation des CP au-delà de 2017 sur AE antérieures à 2015
6 119 581	1 463 574 0	2 727 354	1 928 653	0
AE nouvelles pour 2015 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2015 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2016 sur AE nouvelles en 2015	Estimation des CP 2017 sur AE nouvelles en 2015	Estimation des CP au-delà de 2017 sur AE nouvelles en 2015
48 715 989 0	48 544 194 0	171 795	0	0
<b>Totaux</b>	<b>50 007 768</b>	<b>2 899 149</b>	<b>1 928 653</b>	<b>0</b>

### CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENTS SUR AE 2015

CP 2015 demandés sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP 2016 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP 2017 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015	CP au-delà de 2017 sur AE nouvelles en 2015 / AE 2015
99,6 %	0,4 %	0 %	0 %

La majeure partie des engagements réalisés par la DILA concerne des engagements annuels. Comme mentionné en commentaire de l'échéancier du programme 623, compte tenu de la refonte de l'organisation budgétaire, la répartition entre programme n'est pas homogène.

Sur le programme 624, 98 % des AE nouvelles en 2015 devraient être couvertes par des paiements en 2015 puisque l'essentiel des dépenses concernent les coûts de la prestation réalisée par la SACI-JO. Ainsi, sur le total des engagements 2015 estimé à 49 347 879 €, les paiements sont estimés à 4 854 194 €. Les engagements pluriannuels concernent les dépenses relevant du département des moyens généraux tels que le loyer de la tour Mirabeau, le nettoyage des locaux ou encore la restauration.

Enfin, compte tenu du transfert de crédits du programme 624 vers le programme 623, le montant des engagements non couverts par des paiements au 31 décembre 2014 est peu élevé (6 119 581€). Ce transfert, estimé à 28 676 855 € en AE et 25 244 128 € en CP, est destiné à couvrir les besoins relatifs au regroupement des dépenses liées au coût de production (4 180 000 € en AE et CP), aux dépenses de fonctionnement informatiques (14 996 855 € en AE et 11 279 128 € en CP) et aux investissements (9 500 000 € en AE et 9 785 000 € en CP) sur le programme 623.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION n° 01**  
**Pilotage, modernisation et activités numériques**

5,3 %



	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement	631 890	5 981 989	<b>6 613 879</b>	
Crédits de paiement	631 890	7 273 768	<b>7 905 658</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » retrace les charges liées aux activités de la direction, des services de support (administratifs, comptables, financiers et des moyens généraux). Pour 2014, les crédits demandés pour les achats et services extérieurs sont de 5 945 589€ en AE et 7 212 368€ en CP ;

Les achats d'approvisionnements se scindent en deux types de dépenses : les achats stockés pour 513 500 en AE et en CP et les achats non stockés, estimés à 313 000 € en AE et 383 000 € en CP. Les achats stockés et autres approvisionnements concernent essentiellement les fournitures de bureau pour 330 000 €. Le reste étant constitué par les achats de fournitures d'entretien, le petit matériel pour le service intérieur, les fournitures pour le parc automobiles ou encore les petites fournitures diverses pour 183 000 € en AE et CP.

Les achats non stockés incluent les carburants pour véhicules pour 27 000 € en AE et CP, le linge de travail pour 70 000 € en CP ou encore le mobilier de bureau ou de restauration pour 76 000 € en AE et en CP.

Le montant total de ce poste de dépenses est ainsi de 826 500 € en AE et 893 500 € en CP ;

La DILA loue toujours les bureaux de la tour Mirabeau et devra donc verser le loyer au titre de l'année 2015. Une prévision de consommation de CP est ainsi estimée à 1 100 000 €. De plus, la DILA paie également des loyers pour des emplacements de parking estimés à 52 000 € en AE et CP. Enfin, un budget relatif à la location d'outils, de matériels de transport et de matériels de bureau est prévu pour 2015 à hauteur de 197 000 € en AE et 137 000 € en CP ;

Les dépenses de communication sont estimées à 304 000 € en AE et en CP. Elles concernent en grandes partie des dépenses spécifiques liées à l'événementiel. Les actions réalisées consistent chaque année en l'organisation de deux séminaires et deux à trois salons, la réalisation d'opérations de publicité, l'organisation des « mercredi de la DF » et la réalisation de films ;

Bien que le budget relatif aux travaux soit géré sur le programme 623 au sein du département de la maintenance et des travaux, un budget de 168 000 € en AE et CP est alloué au département des moyens généraux, sur l'action 1 du programme 624 pour la réalisation de petits travaux et la maintenance du matériel de cuisine et de sécurité ;

Au sein de la délégation à l'innovation, au développement et à la stratégie (DIDS), le pôle d'organisation des systèmes d'information (POSI), chargé du pilotage des systèmes d'information dispose d'un budget de 190 000 € en AE et 274 000 € en CP pour l'exercice de ses missions et le Pôle stratégie d'un budget de 201 000 € en AE et 213 000 € en CP pour la mise en œuvre d'études et d'opérations de veille stratégique. Enfin, le pôle développement durable, dispose d'un budget de 56 000 € en AE et 46 400 € en CP pour la réalisation d'actions diverses de sensibilisation au développement durable et de missions d'expertise et d'accompagnement;

Les dépenses de formation, dont le budget est géré en totalité par le département des ressources humaines, est estimé à 1 400 000 € en AE et en CP. Il inclut la formation professionnelle, les frais de stage, le congé individuel de formation et le droit individuel à la formation ;

Les crédits demandés pour couvrir les besoins relatifs aux frais de restauration sont chiffrés à 400 000 € en AE et 600 000 € en CP. Le renouvellement du marché en 2013 ayant fait l'objet d'un engagement pluriannuel pour la partie logistique, il convient d'engager en 2015 les frais relatifs à la fourniture de denrées alimentaires, boissons et consommables et des prestations de services pour le restaurant et la cafétéria de la DILA ;

Les dépenses de sécurité relatives aux prestations de sécurité humaine et de télésurveillance des sites (Desaix, Quai Voltaire et Tour Mirabeau) sont estimées à 400 000 € en AE et 300 000 € en CP ;

Le coût du nettoyage des locaux des sites Desaix, quai Voltaire et Mirabeau est estimé à 197 989€ en AE et 418 368€ en CP ;

Les frais de manutention et de stockage sont prévus à hauteur de 150 000 € en AE et CP ;

En 2015, est prévu le renouvellement du marché relatif aux prestations d'accueil physique et téléphonique des sites Desaix et quai Voltaire pour 400 000 € en AE et 150 000 € en CP ;

Le budget alloué pour couvrir les besoins en frais postaux s'établit à 560 000 € en AE et en CP et les frais de télécommunication à 50 000 € en AE et CP ;

Le budget global alloué aux frais de missions et réception est de 209 300 € en AE et CP ;

Le coût du marché d'assistance à la rédaction des marchés publics est estimé à 40 000 € en AE et CP pour 2015 et celui du marché relatif à l'accompagnement au lancement de la démarche qualité-risques de la DILA pour 35 000 € en AE et CP. Les autres dépenses relatives aux rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires pour 83 500 € en AE et CP, dont les frais d'huissiers pour 50 000 € et les contrôles médicaux pour 15 000 €.

Les autres dépenses relatives aux services extérieurs concernent les frais financiers pour 10 000 € en AE et CP et les études et recherche pour 11 000 €.

#### ■ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les autres charges de gestion courante concernent les redevances versées pour les licences informatiques estimées à hauteur de 5 200 € en AE et € en CP.

#### ■ CHARGES FINANCIÈRES

Il s'agit du coût relatif aux pertes de change pour 200 € en AE et CP.

#### ■ CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles sont constituées par les intérêts moratoires pour 31 000 € en AE et en CP.

**ACTION n° 02**  
**Promotion et distribution des publications**

	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement				
Crédits de paiement				

**ACTION n° 03**  
**Dépenses de personnel**

60,2 %



	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement	74 771 956	0	<b>74 771 956</b>	242 328
Crédits de paiement	74 771 956	0	<b>74 771 956</b>	242 328

**ACTION n° 04**  
**Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

34,4 %



	Dépenses de personnel	Hors dépenses de personnel	Total	FDC et ADP attendus en 2015
Autorisations d'engagement		42 734 000	<b>42 734 000</b>	
Crédits de paiement		42 734 000	<b>42 734 000</b>	

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**
**ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS**

A compter de 2015, l'ensemble des dépenses relatives à la sous-traitance réalisée par la Société anonyme de composition et d'impression du Journal officiel (SACI-JO) sont intégralement regroupées sur l'action 4 du programme 624.

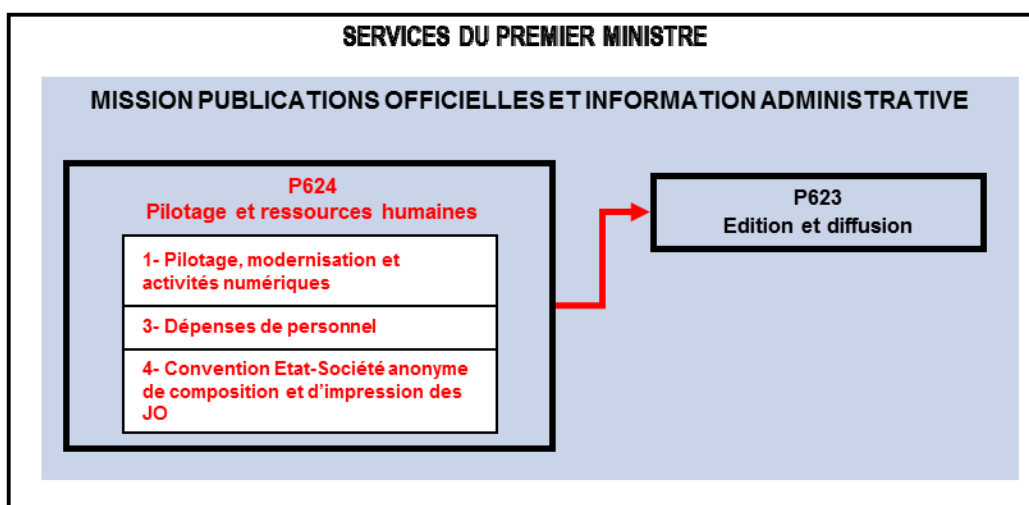
Ces dépenses, d'un montant total de 42 734 000 € en AE et CP, concernent d'une part le financement des salaires et charges des personnels mutualisés et non mutualisés de la SACI-JO ainsi que du financement de la Caisse de pension pour 41 414 000 € en AE et CP et d'autre part la poursuite du plan CRAMPSPS, initié en 2014, pour 1 320 000 € en AE et CP.

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

## Note explicative

Sont reconstitués en comptabilité d'analyse des coûts (CAC) les crédits prévisionnels complets des actions du programme, obtenus après ventilation des crédits de pilotage, de soutien ou de services polyvalents, vers les actions de politique publique.

## SCHÉMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME



## LECTURE DU SCHÉMA

Le programme 624 constitue un programme de soutien au seul programme de politique publique 623.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS DE PAIEMENT CONCOURANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Numéro et intitulé de l'action	PLF 2015 crédits directs (1) (y.c. FDC et ADP)	Ventilation des crédits indirects		PLF 2015 crédits complets (2) (y.c. FDC et ADP)	Variation entre (2) et (1)
		au sein du programme	entre programmes		
01 - Pilotage, modernisation et activités numériques	7 906		-7 906	0	-100 %
02 - Promotion et distribution des publications					non dotée en crédits directs
03 - Dépenses de personnel	75 014		-60 926	14 089	-81,2 %
04 - Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (nouveau)	42 734		-29 209	13 525	-68,4 %
<b>Total</b>	<b>125 654</b>		<b>-98 040</b>	<b>27 614</b>	<b>-78 %</b>

(en milliers d'euros)

Ventilation des crédits indirects vers les programmes partenaires bénéficiaires (+) ou en provenance des programmes partenaires contributeurs (-)	<b>+98 040</b>
<b>Mission</b> « Publications officielles et information administrative »	<b>+98 040</b>
623 / Édition et diffusion	+98 040

**OBSERVATIONS**

## INTERDÉPENDANCES DU PROGRAMME DE POLITIQUE PUBLIQUE

Nombre de programmes partenaires (ou liés)	1
Programmes partenaires hors mission	NON
Programmes partenaires d'autres ministères	NON

## ÉVOLUTION DU MODÈLE

Le schéma de déversement analytique du programme 624 de la mission « Publications officielles et information administrative » a été modifié tenant compte des changements budgétaires apportés pour 2015.

L'action 2 du programme 624 « promotion et distribution des publications » est supprimée sur 2015 et rattachée à l'action 2 du programme 623 qui devient « Information administrative, édition et promotion ».

Le programme 624 est constitué en 2015 des seules dépenses de soutien des actions 1 et 2 du programme 623 avec notamment la particularité nouvelle de comprendre désormais l'ensemble des dépenses de personnel de la DILA et de la SACIJO contribuant directement ou indirectement aux activités de ce programme. Sont toutefois exclues, et donc non déversées, les dépenses de déficit des caisses, de départs anticipés ainsi que les dépenses liées à l'activité du secrétariat du conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative qui ne contribuent pas à la production des activités du programme 623. En 2015 le déversement interne au programme 624 ne se justifie plus.

## ANALYSE DES ÉCARTS

A l'exclusion de ces dépenses non déversées portées aux actions 03 et 04 du programme 624 et représentant 22 % des crédits directs, les autres dépenses (78 % des crédits directs) sont intégralement déversées sur les actions de politique publique du programme 623 justifiant l'écart de coût après ventilation des crédits.